

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2 rue Jules Verne
85250 Saint-Fulgent
Tél. 02 51 43 81 61
contact@cfulgent-essarts.fr
www.cfulgent-essarts.fr

2022



BAZOGES-EN-PAILLERS • LES BROUZILS
CHAUCHÉ • CHAVAGNES-EN-PAILLERS
ESSARTS EN BOCAGE • LA COPECHAGNIÈRE
LA MERLATIÈRE • LA RABATELIÈRE
SAINT-ANDRÉ-GOULE-D'OIE • SAINT-FULGENT

Edito



Jacky Dallet

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, le rapport d'activités de notre Communauté de communes est un temps fort de restitution de l'activité et de l'actualité de notre collectivité. Ce rapport reprend de manière exhaustive les chiffres clés de l'action de notre intercommunalité.

Cette collectivité intercommunale a tout d'abord préparé son avenir en se dotant d'un projet de territoire, construit collectivement (élus, collaborateurs habitants, chefs d'entreprises, acteurs associatifs), et ayant abouti à un programme d'actions prioritaires dans les domaines de l'économie, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des services à la population. Ce projet donne un cap à nos politiques publiques pour les six à dix années qui viennent. Une feuille de route d'actions qu'il nous reviendra désormais de mettre en œuvre, et d'en adapter si nécessaire les contours en fonction de notre actualité.

La Communauté de communes a également renforcé la solidarité en direction des communes à travers l'élaboration d'un pacte financier. Ce pacte, tout en permettant le financement du projet de territoire, propose des leviers de solidarité financière entre la Communauté de communes et les communes. L'objectif est simple : s'assurer qu'une partie des ressources financières issues du développement et de la dynamique économique intercommunale soit redirigée vers les communes pour les soutenir financièrement dans leur fonctionnement et leurs projets d'investissements.

L'année 2022 a également été marquée par l'élaboration du projet social de la Communauté de communes et du CIAS. Les élus, acteurs locaux et habitants ont élaboré une nouvelle feuille de route d'actions sociales intercommunales mais aussi communales, pour répondre aux attentes et besoins des familles et de nos concitoyens. **Cet engagement social s'est aussi manifesté par la mise en place d'un espace France Services** animé par l'association FACE Vendée. Il s'agit d'un guichet unique d'accueil, d'écoute, de renseignements et d'orientation des usagers qui permet de faciliter l'accès pour nos concitoyens aux services publics, aux documents administratifs, avec un accompagnement possible aux applications numériques.

Dans le domaine sportif, la Communauté de communes porte depuis de nombreuses années une politique d'investissements importants :

- avec les travaux de réhabilitation de la piscine Oasis aux Essarts, le territoire bénéficie avec Aqua°Bulles de deux outils aquatiques complémentaires, avec des services mutualisés et une offre commerciale et tarifaire harmonisée.

- avec la construction du complexe sportif HIS&O' à Chavagnes-en-Paillers, un nouvel équipement qui répond aux besoins de l'association de gymnastique de Chavagnes-en-Paillers, tout en intégrant dans le même complexe, une salle omnisports et un mur d'escalade, de façon à étoffer l'offre sportive.
- Sans oublier la construction d'un nouveau terrain de football synthétique à Saint-Fulgent.

Cette politique d'investissements menée sur plus de dix années permet d'offrir des outils sportifs de qualité, en adéquation avec les besoins, dans un objectif d'aménagement équilibré de notre territoire.

La Communauté de communes a également poursuivi l'accompagnement de l'économie locale et des porteurs de projets. Notre économie est toujours dynamique, avec un fort développement qui a vu la confirmation de l'arrivée prochaine de plusieurs entreprises, et notamment VST et VIRTUO, sur la zone économique de la Promenade à Chavagnes-en-Paillers. Ces succès qui confirment notre politique d'accueil de nouvelles entreprises, que nous accompagnons sur l'ensemble de notre territoire, au travers de nos 23 zones économiques avec une équipe de collaborateurs dédiés.

L'actualité économique, c'est aussi celle du tourisme, avec l'arrivée de la société Onlycamp filiale du groupe Huttopia, un acteur majeur de l'hôtellerie de plein air en France, et qui en 2022 est devenu le nouveau gestionnaire du camping le Pâtis aux Essarts, dorénavant dénommé « Le Petit Bocage ». L'année 2022 a vu ce secteur d'activité et nos hébergeurs retrouver de bons niveaux de fréquentation après deux années difficiles en raison de la crise sanitaire.

2022, c'est une Communauté de communes qui voit ses efforts en matière de politique de santé porter ses fruits, avec l'arrivée sur son territoire, à Saint-Fulgent, à Chavagnes-en-Paillers, mais aussi aux Brouzils et à Chauché, de nouveaux médecins et professionnels de santé. Cette politique de santé volontariste, de proximité, menée avec les praticiens présents, permet de favoriser et de faciliter l'accueil de nouveaux professionnels pour conforter l'offre de soins pour nos habitants.

Projet de territoire, services à la population, solidarité, sports, économie, santé : autant de sujets d'actualité cités ici, et qui comme ceux évoqués dans ce rapport, montrent combien notre territoire et ses collectivités restent dynamiques. Ce rapport montre aussi combien les élus et les habitants ont fait la démonstration qu'ils étaient en capacité de se mobiliser et d'échanger sur des sujets et des projets d'importances, et de participer ainsi, par leur engagement, à la construction de notre territoire et de notre collectivité, ainsi qu'à l'écriture de son histoire.

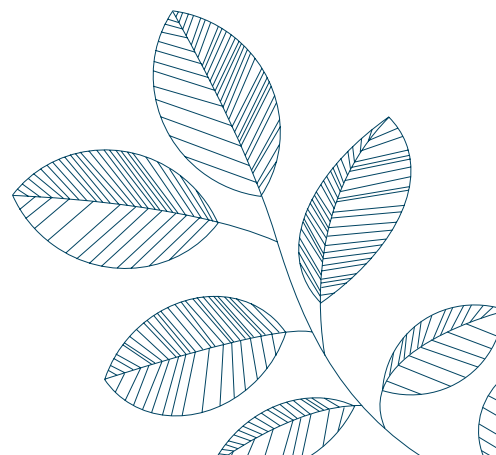
Bonne lecture à tous.

Jacky Dallet



SOMMAIRE

- | PAGE 04 • PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- | PAGE 11 • FINANCES
- | PAGE 14 • PROJET DE TERRITOIRE
- | PAGE 16 • DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT
- | PAGE 27 • ATTRACTIVITÉ ET VIE LOCALE
- | PAGE 38 • ENFANCE ET JEUNESSE
- | PAGE 43 • ENVIRONNEMENT
- | PAGE 47 • SOCIAL ET SANTÉ



PRÉSENTATION

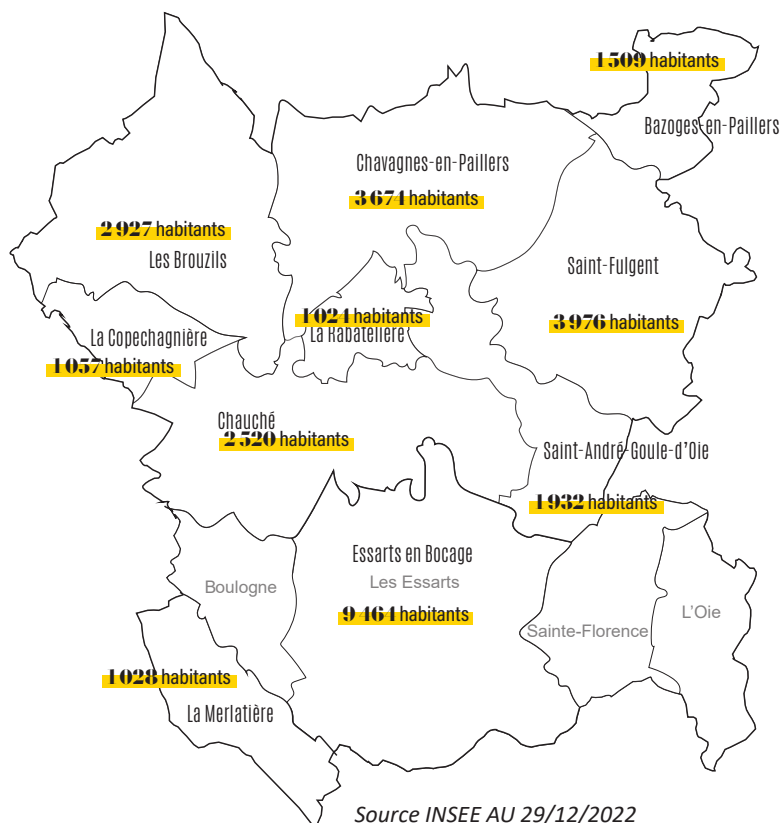
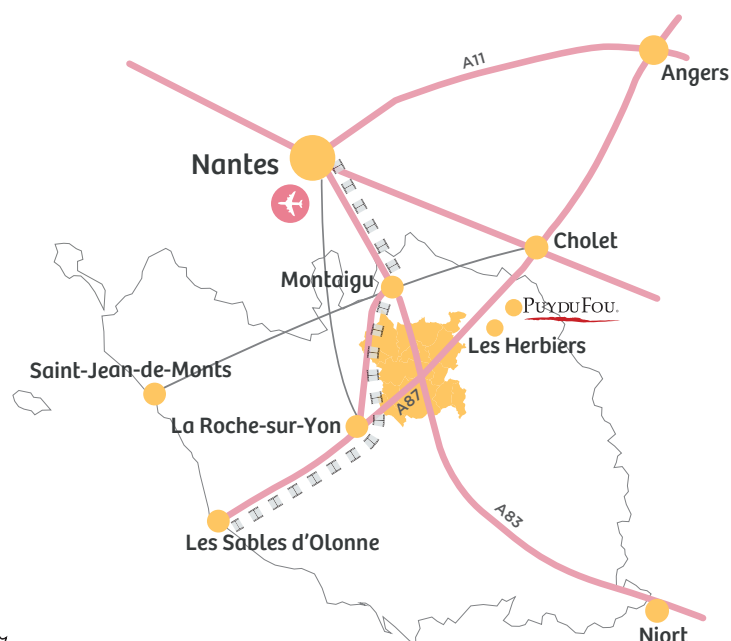
UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE PRIVILÉGIÉE

Situé au Nord-Est du département de la Vendée, au cœur du bocage vendéen, le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts bénéficie d'une position géographique stratégique.

Au centre d'un espace triangulaire défini par trois grands pôles d'activités que sont Nantes, Cholet et La Roche-sur-Yon, il dispose d'un réseau routier adapté :

- les départementales 137 et 160 : principales voies de desserte Nord-Sud, Est-Ouest,
- l'autoroute A83, reliant Nantes à Bordeaux,
- l'autoroute A87, reliant Essarts en Bocage à Angers, via Cholet.

Outre cette proximité des grandes villes par le réseau routier, le Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts est proche de l'aéroport Nantes-Atlantique, du TGV Atlantique et du port autonome de Nantes- Saint Nazaire.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SERVICE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE

La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts exerce les missions qui ne sont pas assurées par les communes, les syndicats, le département ou la région. Les 30 conseillers communautaires se mobilisent au quotidien pour répondre efficacement aux enjeux du moment et à venir, aux côtés des 10 communes.

Dans la continuité de ce qui a été entrepris, les élus souhaitent poursuivre le développement du territoire dans un esprit de confiance et de solidarité. En effet, la Communauté de communes est compétente dans de nombreux domaines (économie, gestion des déchets, culture...). Elle se doit d'apporter des services de qualité et de proximité à l'ensemble des habitants.

LES CHIFFRES

10 communes
325 km²

29 111
habitants

13 531
emplois
1 417
demandeurs d'emploi

1 837
établissements dont :
226 établissements industriels,
530 établissements artisanaux
312 exploitations agricoles

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau est chargé d'examiner les projets qui seront délibérés lors du conseil communautaire. Il est composé du Président et de 9 Vice-présidents, issus des Conseils municipaux des 10 communes membres. Le bureau est aussi un lieu de débat entre ses membres afin de définir les objectifs de l'action de la Communauté de communes.



Jacky DALLET

Président
Maire de

Saint-André-Goule-d'Oie



Eric SALAÛN

1^{er} Vice-président
Maire de

Chavagnes-en-Paillers



Jean-Luc GAUTRON

2^{ème} Vice-président
Maire de

Saint-Fulgent



Freddy RIFFAUD

3^{ème} Vice-président
Maire

d'Essarts en Bocage



Jean-François YOU

4^{ème} Vice-président
Maire de

Bazoges-en-Paillers



Christian MERLET

5^{ème} Vice-président
Maire de
Chauché



Emilie DUPREY

6^{ème} Vice-présidente
Maire des
Brouzils



Annie NICOLLEAU

7^{ème} Vice-présidente
Maire de
La Copechagnière



Philippe BÉLY

8^{ème} Vice-président
Maire de
La Merlatière



Jérôme CARVALHO

9^{ème} Vice-président
Maire de
La Rabatelière

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les conseillers communautaires siègent au sein du conseil communautaire. Chaque commune a un nombre défini de sièges en fonction de l'importance numérique de sa population. En 2022, les conseillers communautaires sont au nombre de 30. Le conseil communautaire vote les délibérations soumises à son approbation et le budget annuel.

Il décide des projets d'aménagement et de développement du territoire et fixe également les grandes orientations de l'action intercommunale.

Parmi ses principales attributions :

- l'élection du Président et des Vice-présidents,
- le vote du budget de la Communauté de communes,
- la création et la suppression des emplois intercommunaux,
- la création et l'organisation des services publics intercommunaux.

6
conseils
communautaires

8
bureaux
communautaires

196
délibérations

147
décisions

30 conseillers
communautaires

LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2022

Bazoges-en-Pailiers

Jean-François YOU

Chauché

Christian MERLET

Myriam BARON

Alain BONNAUD

Chavagnes-en-Pailiers

Eric SALAÛN

Annie MICHAUD

Xavier BILLAUD

Stéphane VALIN

Essarts en Bocage

Freddy RIFFAUD

Nathalie BODET

Yannick MANDIN

Caroline BARRETEAU

Nicolas PINEAU

Fabienne BARBARIT

Emmanuel LOUINEAU

Cathy PIVETEAU-CANLORBE

Jean-Pierre MALLARD

Pierrette GILBERT

La Copechagnière

Annie NICOLLEAU

La Merlatière

Philippe BÉLY

La Rabatelière

Jérôme CARVALHO

Les Brouzils

Emilie DUPREY

Pascal CAILLÉ

Jacqueline BLAIN

Saint-André-Goule-d'Oie

Jacky DALLET

Catherine SOULARD

Saint-Fulgent

Jean-Luc GAUTRON

Sophie MANDIN

Hugo FRANÇOIS

Marylène DRAPEAU



LES COMMISSIONS

Les commissions sont animées par un Vice-président ayant reçu délégation du Président.

Les commissions donnent un avis sur les sujets relevant de leurs compétences et participent à l'instruction des dossiers, en vue d'une présentation lors du Conseil communautaire.

Commissions - Conseils d'exploitation - Comité de pilotage	Présidents/Référents élus
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ▪ AGRICULTURE ▪ EMPLOI ▪ FORMATION	Éric SALAÛN
FINANCES	Jean-Luc GAUTRON
AMÉNAGEMENT ▪ URBANISME ▪ HABITAT	Jean-François YOU
DÉCHETS ▪ DÉVELOPPEMENT DURABLE ▪ INFRASTRUCTURES	Jérôme CARVALHO
BÂTIMENT ▪ ASSAINISSEMENT ▪ EAU POTABLE	Christian MERLET
CULTURE ▪ BIBLIOTHÈQUES ▪ COMMUNICATION	Annie NICOLLEAU
TOURISME ▪ POLITIQUE DU SPORT ▪ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	Philippe BÉLY
PETITE ENFANCE ▪ JEUNESSE ▪ AFFAIRES SOCIALES	Emilie DUPREY
CONSEIL D'EXPLOITATION ASSAINISSEMENT	Christian MERLET
CONSEIL D'EXPLOITATION DU CENTRE AQUATIQUE AQUA°BULLES	Philippe BÉLY
CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME	Philippe BÉLY

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme : PLUiH, PCAET, SCOT, guichet unique de l'habitat, instruction du droit des sols (sauf Essarts en Bocage)

SPORT

Piscines, salles de sports, terrains de football synthétique, subventions aux associations sportives

TOURISME

Office de tourisme, sentiers, pôle touristique, subventions aux associations touristiques, campings

ÉCONOMIE - FORMATION

Gestion des zones d'activités et des pépinières d'entreprises, Vendéopôle, Ecologie Industrielle et Territoriale

ENVIRONNEMENT

Déchets, SPANC, assainissement collectif, frelons asiatiques, bâtiments techniques, entretien et restauration des rivières

PETITE ENFANCE - JEUNESSE

Multi-accueil, Relais Petite Enfance, actions de prévention, transports scolaires, éducation routière, jeunesse, éveil musical et danse

SANTÉ - SOCIAL

CIAS, santé, fond aides aux jeunes, EHPAD, logements sociaux

CULTURE - COMMUNICATION

Bibliothèques, subventions aux associations culturelles, concours photo, éveil musical, expositions, magazines et journaux, divers supports, actions culturelles

À NOTER...

La Communauté de communes n'agit que dans les domaines de compétences délégués par les communes. Les missions de la Communauté de communes s'orientent autour :

- du développement économique,
- de l'amélioration de la qualité de vie et de l'habitat sur le territoire,
- du maintien des services de proximité.

LES TEMPS FORTS 2022

Inauguration de la piscine Oasis à Essarts en Bocage



20 ans du concours photos



Réunions publiques dans le cadre de l'élaboration du projet social

Semaine du Développement Durable

Mars

Avril

Mai

Juin

Collecte pour l'Ukraine



Conférence sur l'alimentation des jeunes enfants organisée par le Relais Petite Enfance



Lancement de saison de l'Office de tourisme à la poterie Lutton, à La Merlatière



Projection du film Exuvie
organisée par l'Office de tourisme



Inauguration de l'espace
France Services



Conférence de presse sur
l'implantation de VIRTUO sur le
Vendéopôle de Chavagnes-en-Paillers



Inauguration de la salle
de sports HIS&O' à
Chavagnes-en-Paillers



Finale
intercommunale de
l'éducation routière

13^{ème} édition
des visites
d'entreprises

Juillet

Sept.

Octobre

Nov.

Déc.

2^{nde} édition d'un été
musical et conté



Salon de l'Emploi
aux Herbiers

Forum des métiers organisé
à Essarts en Bocage



Inauguration du terrain
de football synthétique
à Saint-Fulgent



RESSOURCES HUMAINES

ORGANISATION DES SERVICES EN 2022

PRÉSIDENT
JACKY DALLET

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Landry BOUTIN

MAISONS DE SANTÉ

Emmanuelle MORIN

ASSISTANTE DE DIRECTION

COMMUNICATION

RESSOURCES HUMAINES
Christophe GOGÉON

CHARGÉ DE COOPÉRATION CTG
(Convention territoriale globale)

PÔLE RESSOURCES

**PÔLE DÉVELOPPEMENT
ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**

**PÔLE ATTRACTIVITÉ
ET VIE LOCALE**

**PÔLE PETITE ENFANCE
JEUNESSE**

**PÔLE SERVICES
TECHNIQUES**

**PÔLE CENTRES
AQUATIQUES**

Bertrand BRUNO
FINANCES

Claudie BONNET
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET EMPLOI

Thierry PAPIN
ACCUEIL -
INSERTION

Anaïs CANTELOUBE
MULTI-ACCUEIL

Denis RIGNAULT
PATRIMOINE

Christophe LOPEZ
BASSIN

MARCHÉS PUBLICS

AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE

CULTURE -
BIBLIOTHÈQUES

RELAIS PETITE
ENFANCE

VOIRIE

ACCUEIL

SYSTÈMES
D'INFORMATION

AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE

TOURISME

ÉDUCATION
ROUTIÈRE

ASSAINISSEMENT

TECHNIQUE ET
ENTRETIEN

Effectif : 81

ETP : 75,44

ADS

VIE SPORTIVE

MOBILITÉS/
PCAET

LES SERVICE EN CHIFFRES

La répartition par catégorie hiérarchique

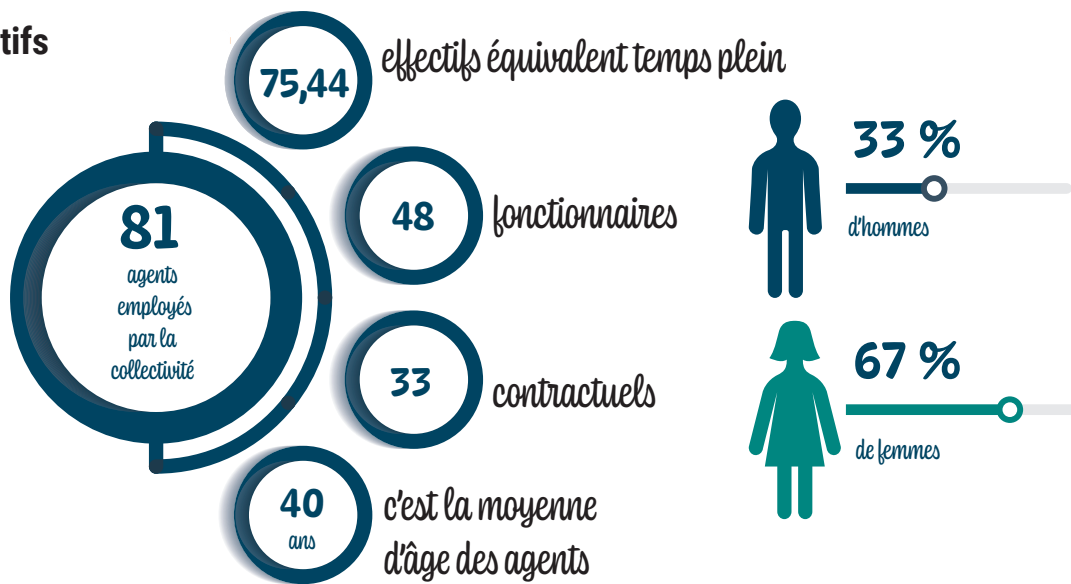
44 %
des agents sont catégorie C

35 %
des agents sont catégorie B

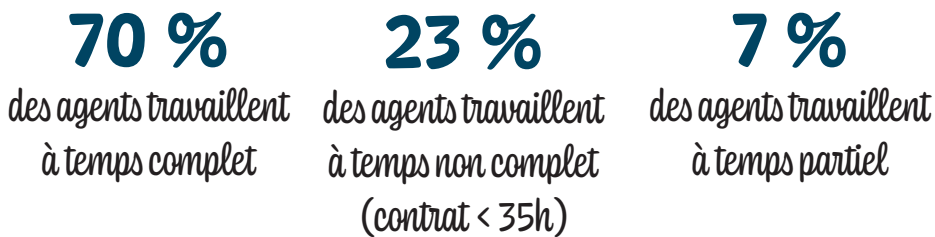
21 %
des agents sont catégorie A



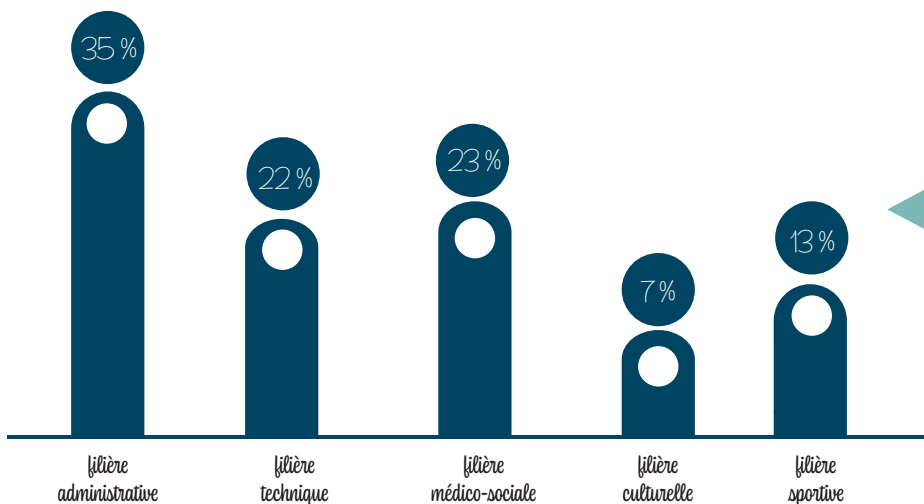
Les effectifs



Le temps de travail



La répartition par filières



La formation des agents



En 2022, **76 %** des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour.

LES TEMPS FORTS 2022

- Arrivée d'un nouveau directeur général des services, d'une nouvelle directrice du CIAS et d'un nouveau directeur au pôle environnement et services techniques.
- Harmonisation des primes des agents et mise en place d'un organigramme cible
- Création d'un espace France Services : augmentation du nombre de sollicitations des usagers
- Évolution de la charte de télétravail : instauration d'un forfait de 40 jours par an
- Élections professionnelles en décembre 2022
- Arrivée de 5 médecins au sein des cabinets médicaux

FINANCES

La Communauté de communes dispose d'un budget principal et de 10 budgets annexes.
Il s'agit d'une présentation consolidée de l'ensemble des budgets, fonctionnement et investissement.

 **33 246 290 €**
de budget général



20 %

SPORT

Piscines, salles de sports, subventions aux associations sportives

6 512 012 €



19 %

ENVIRONNEMENT

Déchets, SPANC, assainissement collectif, frelons asiatiques, bâtiments techniques, entretien et restauration des rivières

6 381 968 €



18 %

ÉCONOMIE/FORMATION

Aménagement des zones d'activités, ateliers relais, commerces, Vendéopôles, acquisitions foncières, IVB, Mission Locale, cours d'anglais, L'Outil en Main

5 923 501 €



16 %

SERVICES GÉNÉRAUX

Rémunération des agents et des élus, fonctions supports (direction, finances, RH, marchés publics, informatique et SIG), véhicules de services, siège social, matériels

5 404 722 €



13 %

REVERSEMENT AUX COMMUNES MEMBRES

4 253 392 €



4 %

PETITE ENFANCE/ JEUNESSE

Multi-accueil, Relais Petite Enfance, actions de prévention, transport scolaire, éducation routière, jeunesse, coordination

1 329 569 €



4 %

SANTÉ - SOCIAL

CIAS, maisons de santé, transport solidaire, fond aides aux jeunes, EHPAD, logements sociaux

1 235 102 €



3 %

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme et aides à l'habitat, Pays du Bocage Vendéen, CAUE, Très Haut Débit, SDIS

963 565 €



2 %

TOURISME

Office de tourisme, sentiers, pôle touristique, subventions aux associations culturelles et touristiques, campings

799 182 €



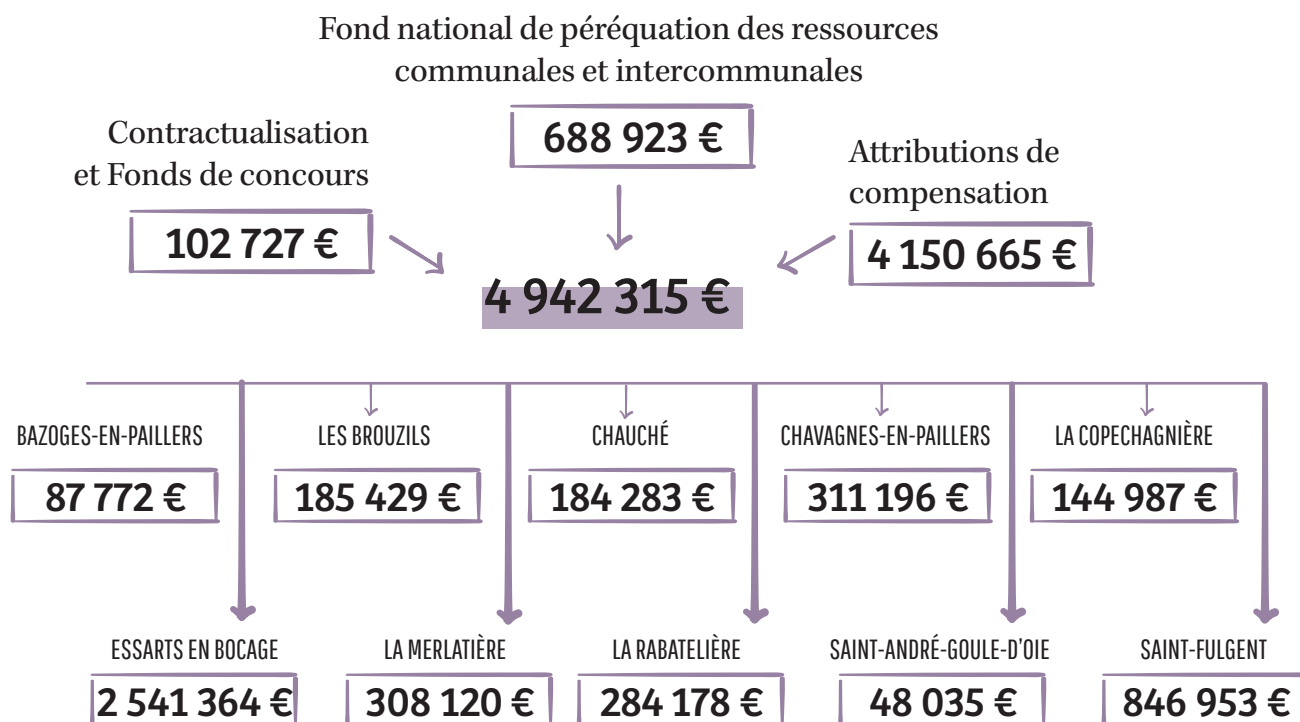
1 %

CULTURE/ COMMUNICATION

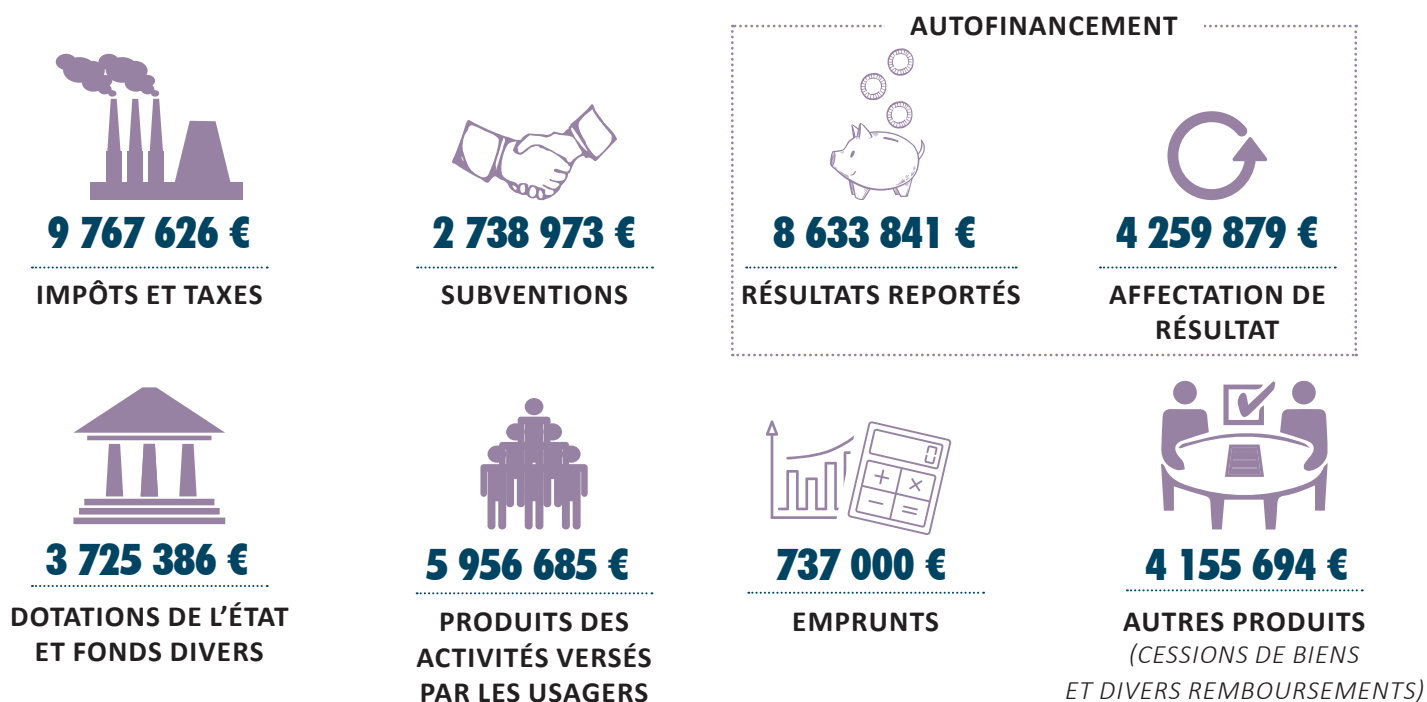
Bibliothèques, subventions aux associations culturelles, concours photo, éveil musical, expositions, bulletins, divers supports, actions culturelles

443 277 €

La Communauté de communes soutient les communes : montants versés en 2022



Présentation du budget des recettes 2022 : 39 975 084 € (principal et annexes)





PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire est un document stratégique adopté lors du conseil communautaire du 15 décembre. Il est le résultat d'une démarche volontaire et collective, engagée depuis maintenant une année.

Il définit les grandes orientations de la collectivité avec pour ambition de permettre à tous, habitants, entreprises, associations, de bien vivre sur notre territoire.

C'est un projet global de développement et d'aménagement, porté par les acteurs locaux, qui aborde les différents domaines d'intervention comme l'environnement, la santé, l'habitat, la mobilité, les services à la population, l'économie, l'agriculture, le tourisme...

Après la fusion des deux Communautés de communes en 2017 et les élections de 2020, les élus ont souhaité engager une démarche pour définir un projet commun sur le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts.

LA GENÈSE DU PROJET

Cela a commencé par l'élaboration d'un état des lieux qui a permis de mesurer les particularités du territoire sur lesquelles s'appuyer : un territoire rural à taille humaine, un maillage urbain équilibré, une dynamique économique et associative.

Un niveau d'équipements très satisfaisant a également été souligné puisque la Communauté de communes avait porté son attention sur la réalisation d'investissements

importants : zones d'activité économique, centre aquatique, cabinets médicaux, salles de sport, EHPADs. Cependant, le territoire présente des fragilités en termes de logements et de mobilité.

Pour compléter cette étude, une enquête a été réalisée auprès des habitants afin de connaître leurs attentes. La population a mis en avant trois priorités : l'environnement, les mobilités et le logement.

Fort de ces constats, les élus se sont donnés quatre ambitions :

- S'impliquer activement dans les enjeux climatiques
- Favoriser une offre de logements renouvelée et diversifiée
- Consolider notre tissu économique
- Apporter des services proches de la population

De ces orientations sont nés 14 projets prioritaires qui seront mis en place au fil des mois et des années à venir.

Dans le même temps, la Communauté de communes a validé un pacte fiscal et financier permettant à chacune des communes du territoire de bénéficier de nouvelles dotations pour soutenir leurs budgets et financer leurs investissements.

Pour autant, ce projet de territoire n'est pas rigide. Il fixe un cap mais devra se nourrir des initiatives de tous les acteurs du territoire pour l'enrichir et le faire vivre.



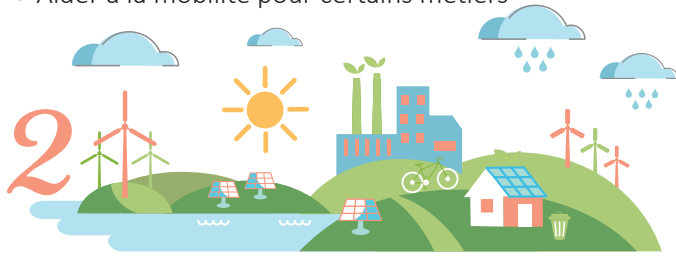


AMBITIONS AUTOUR DE NOTRE ÉCONOMIE

- 1• Développer une offre économique immobilière et foncière adaptée aux futurs besoins
- 2• Renforcer notre rôle d'animateur auprès des entreprises
- 3• Favoriser la mise en relation des jeunes, des demandeurs d'emploi et des entreprises

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS ?

- Améliorer la qualité de nos zones d'activités
- Accompagner les commerces et les services de proximité
-
- Travailler sur les circuits courts et l'économie circulaire autour de l'alimentation et de l'énergie
-
- Organiser ou accompagner des événements et des forums autour du recrutement
- Renforcer les liens écoles/entreprises
- Aider à la mobilité pour certains métiers



AMBITIONS DE NOS RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

- 4• Agir, gérer et préserver la ressource en eau
- 5• Promouvoir et sensibiliser le rôle du bocage et de la biodiversité
- 6• Accompagner à la transition énergétique et climatique
- 7• Renforcer les offres de mobilité alternative et diversifiée

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS ?

- Améliorer la performance des réseaux de distribution de l'eau et d'assainissement
- Tester des solutions de gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle
-
- Intégrer le bois-énergie dans les projets d'équipements et résidentiels
- Valoriser les espaces naturels dans les projets urbains
-
- Soutenir la rénovation énergétique avec le Guichet de l'Habitat
- Aider à la production d'énergies renouvelables
-
- Aménager les itinéraires cyclables et piétons
- Valoriser les pratiques de transport solidaire
- Accompagner les salariés dans le choix de leur mobilité



AMBITIONS AUTOUR DE NOS SOLIDARITÉS SOCIALES ET DE NOS SERVICES DU QUOTIDIEN

- 8• Développer un programme sportif et culturel ouvert et accessible à tous
- 9• Mettre en place des réseaux performants d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement
- 10• Développer et accompagner les usagers dans leur parcours de vie
- 11• Renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels du soin et la promotion de la santé

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS ?

- Renforcer l'animation au sein des bibliothèques
- Favoriser l'accès de nos jeunes au sport et à la culture
-
- Développer les prestations « France Services » sur le territoire
- Travailler sur l'accessibilité numérique
-
- Travailler sur les modes de garde pour la petite enfance et sur la parentalité
- Développer les actions et animations qui favorisent le lien social pour nos aînés et préviennent l'isolement
-
- Rénover nos maisons de santé
- Travailler sur le sport-santé



AMBITIONS AUTOUR DE NOTRE AMÉNAGEMENT ET DE NOTRE OFFRE RÉSIDENTIELLE

- 12• Renforcer l'urbanisme de projet et revitaliser nos cœurs de bourgs
- 13• Diversifier les offres de logements pour faciliter les parcours résidentiels

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS ?

- Réhabiliter les friches dans les communes
- Construire une offre de logements dans le cœur des bourgs en lien avec la qualité des lieux
-
- Construire une offre de logements locatifs
- Créer une offre d'habitat adaptée et liée à des services à domicile pour le « bien vieillir »

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT

ÉCONOMIE

DONNONS VIE À VOS PROJETS !

Le service développement économique constitue aujourd'hui le premier interlocuteur de proximité des entreprises du territoire. Il est un véritable relais vers les partenaires pour notamment l'étude de financements adaptés. Un accompagnement personnalisé est mis en place en fonction de la nature du projet.



1,01 HA

CÉDÉS POUR L'IMPLANTATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

(MBO revêtement, ADG Environnement, Microcrèche Au Rythme des Explorateurs, Cosinus Elec, Ets Robert Juliot)



42 000 €

DE PRÊT D'HONNEUR ACCORDÉS POUR 7 ENTREPRISES

(4 créations, 2 reprises,
11 emplois créés ou maintenus)



ZONES ÉCONOMIQUES : 3 CATÉGORIES

Dans une optique d'organisation territoriale, de mise en cohérence des actions et de limitation de la consommation du foncier agricole, les zones d'activités économiques sont structurées en trois catégories :

Catégorie 1

Les Parcs Grands Flux (Vendéopôles de La Mongie à Essarts en Bocage et de La Promenade à Chavagnes-en-Paillers) qui permettent des implantations d'entreprises sur des grandes surfaces adaptées aux technologies de productions contemporaines (logistique, robotique...).

Catégorie 2

Les Parcs Mixtes qui sont caractérisés par la présence à la fois de grandes entreprises et d'un tissu de PME-PMI multi-secteurs. Ils permettent entre autres le développement et la structuration des entreprises industrielles locales et des fournisseurs de services.

Catégorie 3

Les Parcs du maillage artisanal et tertiaire, destinés aux entreprises de proximité demandeuses de plus petites surfaces.

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, ATELIER RELAIS, VILLAGE ARTISANAL : UNE OFFRE VARIÉE

Nous disposons sur le territoire d'une pépinière d'entreprises, de trois ateliers relais et d'un village artisanal, ce qui permet de proposer en location ou à la vente des bureaux ou des ateliers à des prix très attractifs.

Le service économique a également mis en place une veille sur les locaux privés disponibles et fait l'interface entre les entreprises qui recherchent des bâtiments et les propriétaires.



LES ZONES ÉCO

IMPLANTATION D'UN PARC LOGISTIQUE VIRTUO INDUSTRIAL PROPERTY SUR LE PARC D'ACTIVITÉS DE LA PROMENADE À CHAVAGNES-EN-PAILLERS

En juillet, les élus ont annoncé l'implantation d'un Parc Logistique sur le Vendéopôle de la Promenade à Chavagnes-en-Paillers.

Les 19 ha de terrain accueilleront trois bâtiments dédiés à la logistique : deux bâtiments construits « en blanc » de 19 006 m² et un 3^{ème} de 14 398 m². La société prévoit également la construction d'une pépinière de 7 200 m² composée de 5 halls et des bureaux au rez-de chaussée.

Ce projet inédit sur le territoire, baptisé V.PARK VENDÉE devrait assurer la création de nombreux emplois.



CRÉATION D'ENTREPRISES : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

La Communauté de communes accompagne les personnes qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise.

A chaque étape, elle peut guider les créateurs et chefs d'entreprises et les orienter vers les partenaires et les financements en lien avec leur projet.



Elle travaille en étroite collaboration avec Initiative Vendée Bocage qui octroie des prêts d'honneurs aux créateurs et repreneurs d'entreprises, permettant ainsi un effet de levier auprès des banques.

ST FULGENT - LES ESSARTS ENTREPRISES, UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE

La Communauté de communes participe activement aux réunions et projets du club de dirigeants et soutient son programme d'actions en faveur de ses 83 adhérents.

AIDE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Cette aide a été mise en place pour toute nouvelle installation ou reprise de cabinet par un nouveau professionnel de santé.

Les professionnels de santé concernés :

- médecins généralistes
- dentistes
- kinésithérapeutes
- orthophonistes

Les communes éligibles sont classées en zone d'intervention prioritaire par l'ARS : Bazoges-en-Paillers, Chauché, Chavagnes-en-Paillers, Essarts en Bocage, La Merlatière, La Rabatelière, Saint-André-Goule-d'Oie et Saint-Fulgent.

Cette aide est destinée à l'acquisition de matériel et de mobilier avec une prise en charge de 80 % des dépenses, plafonnée à 5 000 €. Elle ne peut pas être sollicitée pour un seul changement de local.

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES PROJETS

La Communauté de communes intervient en cofinancement des projets pouvant bénéficier de financements régionaux ou européens.

La Communauté de communes s'est également associée au Conseil Départemental pour débloquer des fonds suite à la crise sanitaire (Fonds de Soutien pour la Relance Economique).

Les bénéficiaires en 2022 :

- LA BOITE À MÉTAL
- SILLAGE MAROQUINERIE

JOURNÉE ENTREPRENDRE EN VENDÉE À LA FABRIK3.0 À ESSARTS EN BOCAGE

Dédiée aux entrepreneurs, créateurs ou repreneurs d'entreprises, ou chefs d'entreprises, cette journée fut l'occasion pour eux de rencontrer des professionnels de l'accompagnement en création, reprise ou développement d'entreprises. 20 exposants étaient répartis sur 3 pôles :

- Pôle Accompagnement
- Pôle Communication
- Pôle Comptabilité / finances

Tout au long de la journée, ils ont pu également participer à des conférences gratuites.

PARTICIPATION AU SALON DE L'EMPLOI DU BOCAGE, LE JEUDI 29 SEPTEMBRE AUX HERBIERS.

Ensemble, le Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts, le Pays de Pouzauges, le Pays de Mortagne, le Pays de Chantonay et le Pays des Herbiers ont uni leur forces pour organiser un salon unique du recrutement intitulé « Salon de l'Emploi du Haut Bocage ».

Les chiffres : 177 entreprises représentées, 1 500 offres d'emploi et 1 500 logements pour un total de 3500 visiteurs.



RENFORCEMENT DU RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS L'ANIMATION ÉCONOMIQUE

En 2022, le service développement économique a proposé plusieurs animations au bénéfice des entreprises du territoire. Deux jours de formation en partenariat avec le Comité 21 avec pour thème : *La RSE pour les TPE-PME, par où commencer ?*

5 ATELIERS «ÉNERGIE»

- *Comment maîtriser votre énergie ?*
- *Photovoltaïque : zoom sur l'autoconsommation collective ?*
- *Les énergies renouvelables et l'achat d'énergie ?*
- *Quelle flotte de véhicules pour demain ?*
- *Le contexte énergétique : clés de compréhension du marché*

PARTICIPATION À LA 4^{ÈME} ÉDITION DU FORUM DES MÉTIERS DESTINÉE AUX COLLÉGIENS



Lundi 3 octobre, les associations Saint-Fulgent - Les Essarts Entreprises et Essarticom en partenariat avec les établissements scolaires du territoire organisaient la 4^{ème} édition du Forum des Métiers, au complexe sportif d'Essarts en Bocage.

435 élèves de 3^{ème} issus des collèges Saint-Pierre et Georges Clemenceau d'Essarts en Bocage, Sainte-Marie de Chavagnes-en-Paillers et de la MFR de Saint-Fulgent ont pu découvrir 45 pôles "Métiers". Au total, 65 entreprises du territoire ont répondu à l'appel du club d'entreprises. « *Après deux années d'interruption en raison de la pandémie, nous sommes ravis de pouvoir retrouver cet échange si précieux entre les jeunes et les professionnels du territoire afin de découvrir et faire découvrir les métiers et susciter dès à présent des vocations et des choix pour une orientation professionnelle* » a souligné Jacky Dallet, Président de la Communauté de communes.

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

La Communauté de communes s'est lancée en 2020 dans une démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT), avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Objectif : développer, stimuler et faciliter les échanges, les mutualisations, l'optimisation, la valorisation des ressources entre acteurs économiques à travers plusieurs thématiques :

- éco-conception
- réemploi
- responsabilité sociétale
- recyclage
- développement de filières de valorisation de matières.

L'EIT a la capacité de mettre autour de la table des acteurs locaux qui ont la volonté de « faire ensemble ».



VENDÉOPÔLE DE LA MONGIE : CO-CONSTRUIRE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE DEMAIN

La Communauté de communes s'est engagée dans le programme « Contrat Nature 2050 » à l'échelle du Pays du Bocage Vendéen (5 intercommunalités) afin d'établir un cadre de référence de gestion durable des zones d'activités.

L'objectif est d'identifier pour chaque intercommunalité une zone d'activité « pilote » afin de définir un plan d'aménagement durable pour cette zone en prenant en compte l'évolution des attentes et des modes de vies des entreprises et des salariés.

L'année 2022 a été consacrée :

- au volet énergétique avec la mise en place de 2 études :
 - *Étude sur le potentiel d'autoconsommation collective photovoltaïque ;*
 - *Étude de faisabilité sur un réseau de chaleur à partir de l'usage de la chaleur fatale produite par l'entreprise Kervalis*
- au réaménagement du bassin de rétention situé à l'entrée de la zone : les entreprises et les collaborateurs de la zone ont identifié ce lieu comme un lieu de convivialité. En mars dernier, deux temps ont été proposés aux salariés afin d'identifier leurs attentes. Plus de 60 salariés ont participé à ces rencontres et de nombreuses propositions ont été formulées afin d'en faire un lieu agréable. Ce bassin sera donc doté dans les mois à venir d'un chemin fruitier, d'une aire de pique-nique, d'un espace d'éco-pâturage...



PETITES VILLES DE DEMAIN

NOS TERRITOIRES S'ENGAGENT

A travers la démarche Petites Villes de Demain, la Communauté de communes et les communes de Chavagnes-en-Paillers et de Saint-Fulgent poursuivent leur engagement commun dans l'aménagement du territoire et la redynamisation des centres-bourgs.

Ce projet de redynamisation porte l'ambition politique et stratégique du territoire de déployer un nouveau cercle vertueux, facteur d'attractivité et d'amélioration du cadre de vie, afin de recentrer les fonctions compatibles avec la vie dans les bourgs et réinvestir les potentiels délaissés.

Il s'agit d'un projet commun et partagé fédérant de nombreux acteurs autour de la co-construction pour

dessiner l'avenir de ces deux centralités au bénéfice de l'ensemble du territoire intercommunal.

Cet engagement collectif est traduit dans la convention-cadre Petites villes de demain valant convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) signée le 29 avril dernier.

La signature de cette convention cadre a lancé de manière plus concrète la phase opérationnelle du programme. Les communes de Chavagnes-en-Paillers et de Saint-Fulgent pourront ainsi bénéficier des nouveaux droits juridiques et fiscaux conférés par l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).



Signature de la convention : de gauche à droite : Jean-Luc GAUTRON, Maire de Saint-Fulgent ; Eric SALAÛN, Maire de Chavagnes-en-Paillers ; Jacky DALLET, Président de la Communauté de communes et Gérard GAVORY, Préfet de la Vendée.

LES PROJETS

Les communes ont pu ainsi se consacrer à la phase opérationnelle du programme. Ainsi, en complément des actions déjà engagées et soutenues depuis 2021, d'autres ont pu voir le jour :

- Mise en place d'un atelier de concertation citoyenne portant sur l'aménagement du Pré de l'âne (Chavagnes-en-Paillers) avec des ateliers de conception en urbanisme et paysage SCE UP + ;
- Aménagement d'un quartier en cœur de bourg intégrant un projet d'habitat inclusif à Chavagnes-en-Paillers ;

- Réunion d'information et d'échanges autour du développement du quartier de l'Industrie à Chavagnes-en-Paillers ;
- Mise en place et réalisation d'un Atelier Flash (parcours de découverte du territoire) par le CEREMA à Saint-Fulgent ;
- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du site de la ferme du Plessis-Richard en pôle associatif à Saint-Fulgent avec Vendée Expansion comme Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).



Atelier de concertation - Aménagement du Pré de l'âne (Chavagnes-en-Paillers)

SIG (SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE)

Le système d'information géographique ou SIG est un outil informatique permettant d'acquérir, d'organiser, de gérer, de traiter, de représenter et de restituer des données géographiques.

Le SIG est ainsi un outil de gestion et d'aide à la décision indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité. La notion de SIG intègre :

- les équipements informatiques
- les données géographiques
- les compétences humaines
- les aspects méthodologiques.



25 000

CONNEXIONS



207

UTILISATEURS



61

AGENTS ET ÉLUS
FORMÉS



746

JEUX DE
DONNÉES



9 700

CONNEXIONS
GRAND PUBLIC

UNE NOUVELLE VERSION D'ISIGEO

L'année 2022 a été marquée par la mise en production de la nouvelle version d'Isigéo (V6).

Cette nouvelle version se veut plus moderne que l'ancienne et apporte de nombreuses fonctionnalités visant à faciliter le quotidien des utilisateurs.

Des formations ont été réalisées auprès de 55 agents et 6 élus afin que chacun puisse appréhender au mieux le logiciel (lien : <https://sig.ccfulgent-essarts.fr>).



LE PCRS, UN FOND PLAN AU SERVICE DE LA SÉCURISATION DES RÉSEAUX

Obligatoire à partir de 2026, le PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié) est un référentiel topographique qui doit permettre à chaque gestionnaire de réseaux (électrique, gaz, télécom, eau potable, assainissement...) de faire figurer l'ensemble de son patrimoine sur un fond de plan unique et très précis.

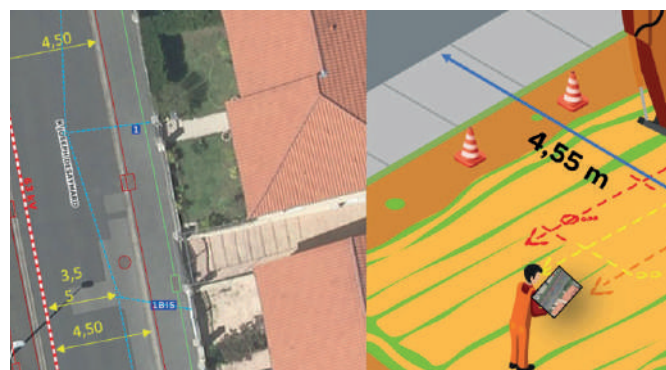
Deux méthodes d'acquisition :

Il existe deux types de PCRS : l'un dit « image », issu de clichés aériens et d'orthophotographies, et l'autre dit « vecteur », issu d'un scanner laser (LIDAR) et de nuages de points retraités par des entreprises spécialisées.

Les 2 types d'acquisition seront combinées sur notre territoire avec une utilisation de vecteurs en zone urbaine dense et d'images en zone rurale.

L'acquisition aérienne et vecteur se dérouleront sur l'année 2023 pour un budget de :

- pour le Vecteur : 5 844 930 € à l'échelle du Département (22 308 € à la charge de la Communauté de communes)
- pour le Raster : 1 030 242 € à l'échelle du Département (9 643 € à la charge de la Communauté de communes).



L'OBSERVATOIRE DU FONCIER

En lien étroit avec le service urbanisme, un observatoire du foncier a été mis à disposition des communes sur Isigéo. Il vise à analyser l'évolution de la consommation foncière à l'intérieur de l'enveloppe urbaine.

Cet observatoire est le fruit de croisement de multiples données, à la fois produite en interne par les services (C@rtads, dents creuses, lotissements...), que des données issues des fichiers fonciers par exemple.

UN OUTIL POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le service SIG a développé un formulaire en ligne afin de faciliter les inscriptions des assistant(e)s maternel(le)s aux matinées d'éveil.

INFORMATIQUE



L'année 2022 a été marquée au niveau international par le nombre croissant de cyber attaques. Les services publics ne sont d'ailleurs plus épargnés et sont régulièrement la cible des attaquants (hôpitaux, mairies...). La Communauté de communes a ainsi renforcé la sécurité de son système d'informations.

Parmi les mesures les plus marquantes, on notera notamment :

- La suppression des droits d'administration pour les utilisateurs sur leurs ordinateurs
- L'automatisation des mises à jour de sécurité Windows
- Le cryptage de disque (Bitlocker)
- L'acquisition d'un coffre-fort de mot de passe à destination des administrateurs informatiques
- L'instauration d'une « Grey List » permettant de lutter contre le Spam
- La déconnexion de la sauvegarde au réseau informatique local
- La mise en place de l'authentification multi-facteur (MFA) pour le télétravail avec une application plus sécurisée
- La systématisation de cette MFA pour les accès administrateurs.

La sécurité informatique est devenue un enjeu majeur pour les collectivités et elle devra continuer à se renforcer dans les années à venir.



1 100

**TICKETS
D'ASSISTANCE**



43

SITES



300

UTILISATEURS



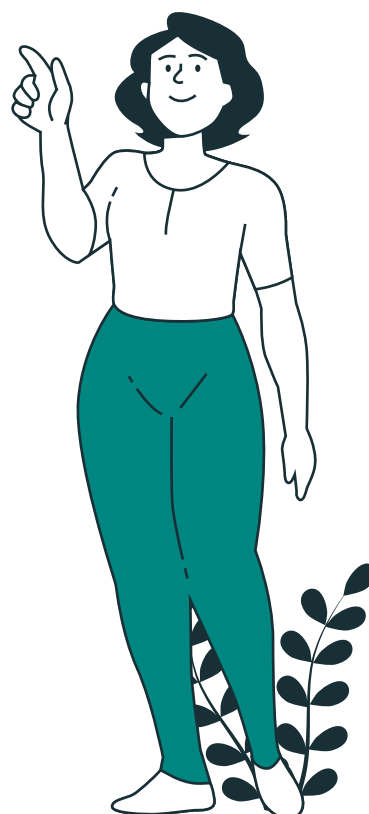
200

ORDINATEURS

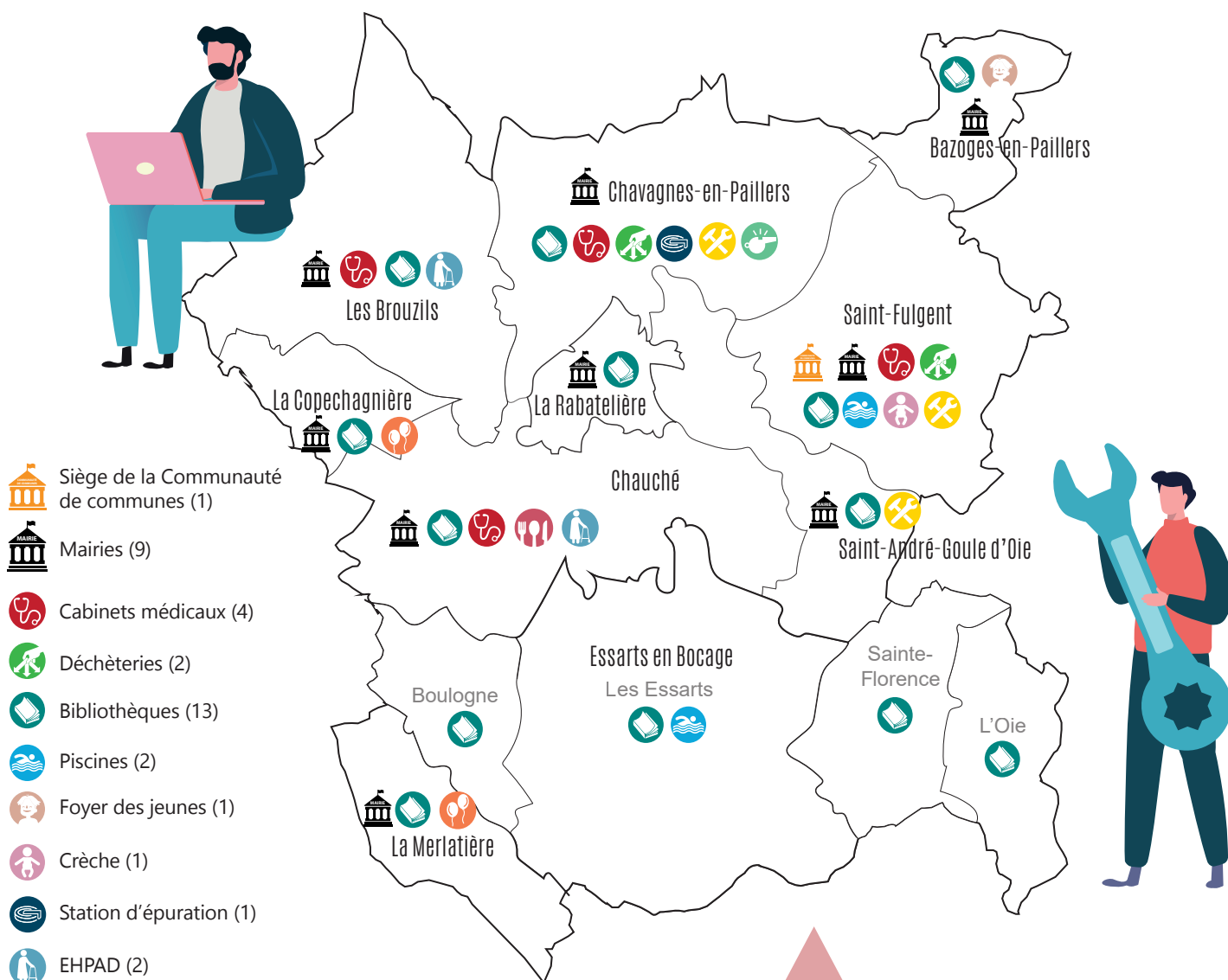


27

SERVEURS VIRTUELS



LES 43 SITES SUIVIS PAR LE SERVICE INFORMATIQUE



LES TEMPS FORTS 2022

- Mutualisation CIAS : réseau Wifi, migration des données et des logiciels chez un hébergeur, projet tablettes...
- Centralisation des logiciels de gestion des piscines au siège de la Communauté de communes du fait de la rénovation de la piscine Oasis
- Renouvellement des marchés photocopieur et matériel informatique
- Création d'un MDT (automatisation pour le déploiement des ordinateurs)
- Déploiement des premières fibres optiques sur le territoire
- Accompagnement sur l'acquisition des logiciels Marco Web (marchés publics) et Mainti4 (service technique)
- Accompagnement sur les rénovations de bâtiments informatisés (ex : Foyer des jeunes de Bazoges-en-Paillers)
- Actions de sensibilisation : impact de l'informatique sur l'environnement

URBANISME

MODIFICATION N°1 DU PLUIH

La Communauté de communes a approuvé la modification n°1 du document d'urbanisme intercommunal le 07 juillet 2022, après une année d'élaboration et à la suite d'une enquête publique réalisée au cours du printemps, pour laquelle le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable sans aucune réserve sur la procédure. Le PLUIH modifié a donc été définitivement exécutoire, après transmission au contrôle de légalité et téléversement sur le Géoportail de l'urbanisme, dans le courant de l'été.

RÉVISION ALLÉGÉE N°1 ET N°2 DU PLUIH

La Communauté de communes a engagé, par délibération du conseil communautaire du 17 mars 2022, deux procédures de révision allégée du document d'urbanisme dites « à objet unique » :

La procédure de révision allégée n°1 visant à créer un secteur au sein de la zone agricole (zonage spécifique AE (Agricole-Economique)). Celui-ci se trouve sur la commune de La Merlatière, au lieu-dit Landivisiau, et concerne un projet de la société Valdéfis, qui souhaite installer un nouvel espace de stockage et de vente de matériaux (bois déchiqueté, paillage naturel, recyclage des souches, compostage des bio-déchets alimentaires...).

Ce site est à cheval sur les communes de la Merlatière et de la Ferrière (La Roche sur Yon Agglomération), au plus près des filières et exploitations avec lesquelles l'entreprise travaille actuellement. Le site retenu est un ancien site d'exploitation agricole qui n'a pas vocation à être repris, disposant de bâtiments et d'installations existantes et qui nécessite donc peu d'adaptation.

La procédure de révision allégée n°2 porte sur un secteur existant dit AEcd (Agricole-Economique, pour les carrières en vue de la diversification de leur activité), situé au lieu-dit La Bouguinière sur la commune d'Essarts en Bocage et placé en « gisement d'intérêt régional » par le Schéma Régional des Carrières en Pays de la Loire, qu'il convient donc de pérenniser.

L'objet de cette procédure est donc d'agrandir ce secteur afin d'augmenter les capacités de stockage du site, supprimer les sources de pollution par l'exploitation de l'ancienne décharge municipale et donner une continuité logique au site dans sa globalité. Son extension se réalisant sur une parcelle actuellement classée en zone naturelle et partiellement couverte par une zone humide et un espace boisé.



Les phases de concertation ont été menées tout au long de l'année 2022 pour les deux procédures, avec la mise à disposition d'un dossier et d'un registre en mairie, à la Communauté de communes. Une version consultable en ligne a également été ajoutée au site internet de la Communauté de communes. Aucune observation n'a été déposée au cours de l'année.

Le projet de révision allégée n°1 a recueilli, fin 2022, un avis favorable des personnes publiques associées, de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) ainsi que de la Commission Départementale des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CPDENAF).





INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Le service urbanisme instruit, pour le compte de 9 communes du territoire, les autorisations, les déclarations et les actes relatifs à l'occupation du sol : permis de construire (PC), permis d'aménager (PA), permis de démolir (PD), déclarations préalables (DP) et certificats d'urbanisme (CU).

Le service urbanisme permet de mutualiser les moyens, d'harmoniser l'application du PLUi-H sur l'ensemble du territoire. Au-delà de l'instruction des autorisations d'urbanisme, le service peut être sollicité pour apporter son expertise lors de la rédaction d'un règlement de lotissement mais aussi en matière de conseils liés au domaine de l'urbanisme, des aménagements communaux auprès des élus. Il accueille et conseille également le public et les professionnels dans l'élaboration de leurs projets.

L'ACTIVITÉ DU SERVICE

Le rythme du service s'est légèrement ralenti en 2022 (-5,41 %), après une année record en 2021 en raison d'un effet de rattrapage des dossiers qui n'ont pas été déposés lors des périodes de confinement liées au COVID puis en fin d'année avec une recrudescence de dépôt de permis de construire en raison de l'entrée en vigueur au 01/01/2022 de la nouvelle réglementation environnementale (RE 2020).

L'activité du service depuis 2015 (date depuis laquelle le périmètre d'intervention du service est constant) est néanmoins en croissance permanente : + 43 %.



74

**RENDEZ-VOUS POUR
LES AUTORISATIONS
D'URBANISME**



114

**NOUVEAUX
LOGEMENTS
AUTORISÉS**



910

**DOSSIERS REÇUS PAR
VOIE ÉLECTRONIQUE**



2 394 m²

**DE SURFACE PLANCHER
ACCORDÉE EN ZONES
D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**



1 879

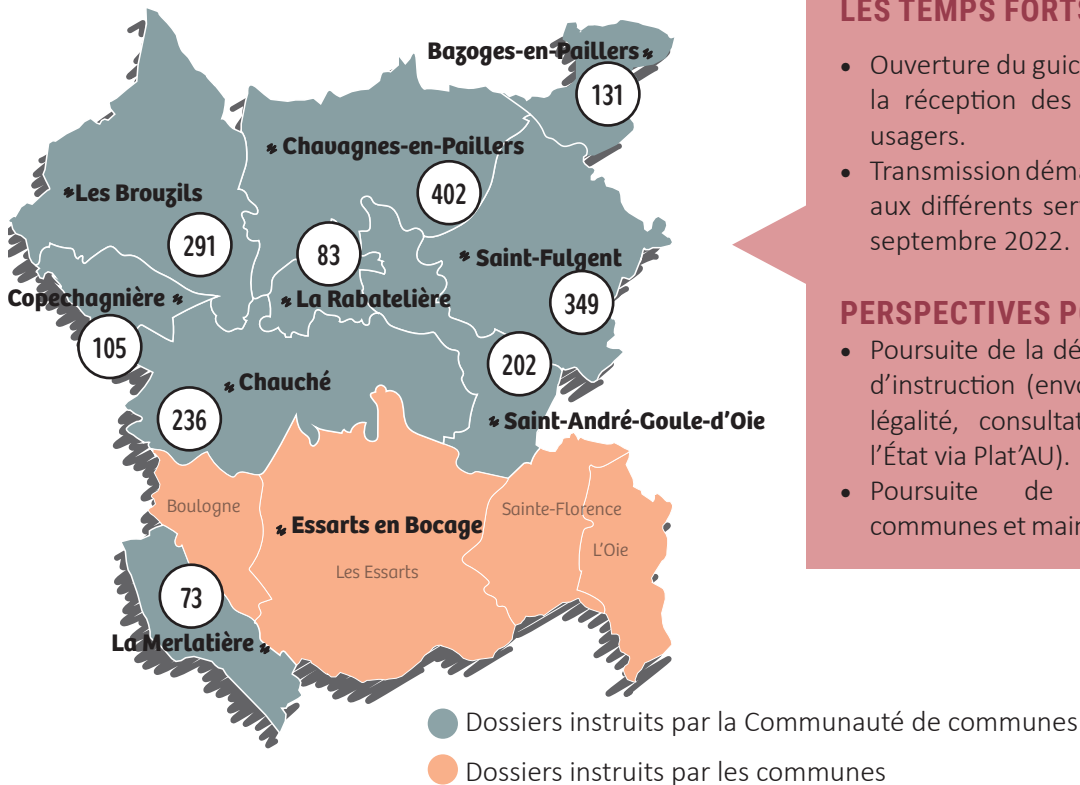
**AUTORISATIONS
DÉLIVRÉES**



2 177

APPELS TRAITÉS

NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS PAR COMMUNE



LES TEMPS FORTS 2022

- Ouverture du guichet unique numérique pour la réception des dossiers à l'ensemble des usagers.
- Transmission dématérialisée des consultations aux différents services de l'État depuis le 19 septembre 2022.

PERSPECTIVES POUR 2023

- Poursuite de la dématérialisation de la chaîne d'instruction (envoi des actes au contrôle de légalité, consultations d'autres services de l'État via Plat'AU).
- Poursuite de l'accompagnement des communes et maintien de la qualité du service.

HABITAT

Le guichet unique de l'Habitat animé par l'association Hatéis Habitat permet aux usagers de bénéficier d'un accompagnement gratuit et neutre pour toute démarche liée aux travaux de rénovation (aide technique, administrative et financière).

Ainsi, propriétaires occupants comme propriétaires bailleurs peuvent désormais recevoir des conseils personnalisés en fonction des travaux à réaliser et de leur situation personnelle. Ils peuvent aussi être aidés pour l'obtention de subventions de la Communauté de communes, mais également celles proposées par l'État, la Région, le Département, sur les thématiques suivantes :

- Soutenir l'amélioration et les travaux de rénovation des logements locatifs
- Accompagner l'adaptation des logements au handicap ou au vieillissement
- Réhabiliter l'habitat indigne ou très dégradé et permettre la remise aux normes des dispositifs d'assainissement individuel
- Encourager la rénovation des façades
- Aider les propriétaires dans l'amélioration énergétique et la rénovation thermique de leur logement

Ce guichet unique représente un fort investissement de la Communauté de communes avec pour l'année 2022, un budget fléché par la collectivité de 304 000 € dédié à l'ensemble des aides dont 100 000 € dédiés au financement de l'animation.

RÉNOVATION DES LOGEMENTS LOCATIFS :

▶▶ 10 primes pour un montant de 15 000 €

AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE :

▶▶ 152 primes pour un montant de 90 250 €

ADAPTATION DES LOGEMENTS AU HANDICAP OU À LA VIEILLESSE :

▶▶ 16 primes pour un montant de 16 000 €

CONSTRUCTION NEUVE ACCESSIBLE, ADAPTÉE AU HANDICAP OU À LA VIEILLESSE :

▶▶ Aucune prime

RÉNOVATION DES FAÇADES :

▶▶ 64 primes pour un montant de 55 200 €

MISE AUX NORMES DES ASSAINISSEMENTS AUTONOMES :

▶▶ 36 primes pour un montant de 28 800 €

ECO-PASS DÉDIÉ AUX GRANGES SUSCEPTIBLES DE CHANGER DE DESTINATION :

▶▶ 1 prime pour un montant de 1 500 €

RÉNOVATION DU PETIT PATRIMOINE PRIVÉ :

▶▶ 1 prime pour un montant de 1 000 €

LES TEMPS FORTS 2022

- Réunion publique dans le cadre du « Mois du développement du logement locatif »

ATTRACTIVITÉ ET VIE LOCALE

FRANCE SERVICES

Un espace France services a ouvert le 1^{er} novembre à la Communauté de communes. France services est un dispositif général de l'État mis en place sur l'ensemble du territoire national.



Ce guichet unique centralise, pour les usagers, de nombreuses démarches administratives. Deux agents France services accueillent et accompagnent les usagers pour toutes leurs démarches administratives du quotidien (santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique). Ils permettent le lien avec les administrations et les organismes publics comme : la Direction des Finances Publiques, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, La Poste, Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, la MSA, la CARSAT.



En fonction des besoins de chacun, l'accueil peut se faire sur plusieurs niveaux, de la mise à disposition d'un ordinateur à l'accompagnement personnalisé pour effectuer une démarche en ligne.



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

DES SALLES DE RÉUNIONS POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS



La Communauté de communes dispose de salles de différentes tailles permettant l'organisation de réunions ou de journées de formation.

Un amphithéâtre est également disponible pouvant accueillir jusqu'à 125 personnes. Ces différentes salles sont louées aux entreprises, centres de formations, associations...

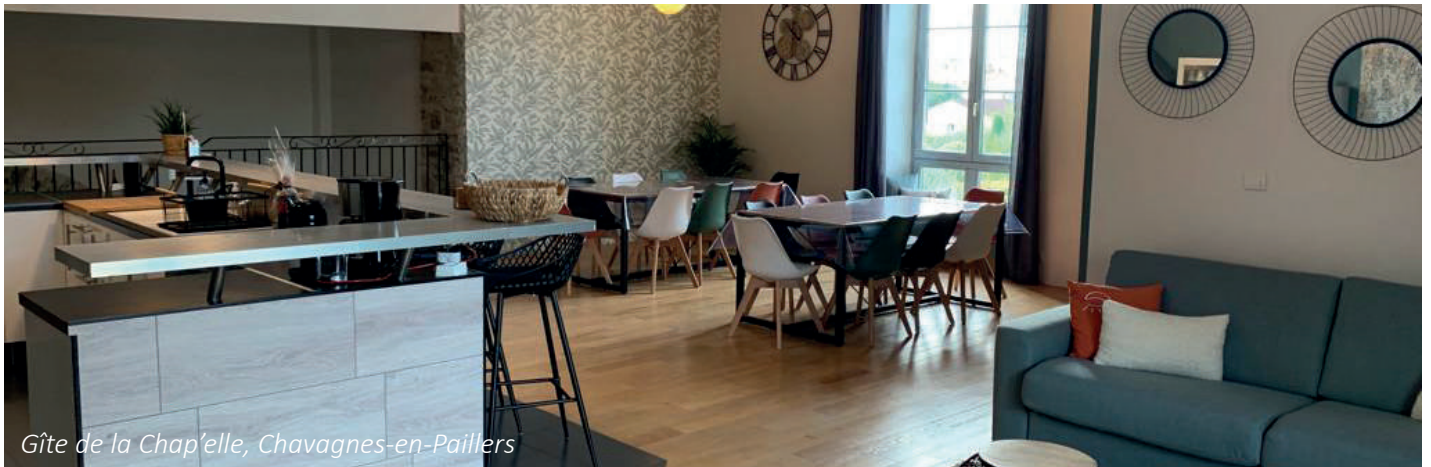
De plus, la salle Grasla peut accueillir jusqu'à 125 personnes et est également disponible à la location pour les particuliers le week-end.

PERMANENCES

Plusieurs bureaux sont mis à disposition de partenaires institutionnels ou associatifs, afin d'assurer des permanences régulières au service des usagers.

	<p>MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE Conseil et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans le domaine de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement...</p>
	<p>HATEIS HABITAT Toutes les aides pour les travaux de votre habitat</p>
	<p>C.A.F. – Centre d'Économie Social et Familial Conseil et accompagnement des familles et des associations dans la vie quotidienne.</p>
	<p>CARSAT (Permanences sociales) Accès aux soins des personnes en situation précaire, préservation de l'autonomie et accompagnement de la sortie d'hospitalisation, prévention de la désinsertion professionnelle...</p>
	<p>RÉEL Permanence de l'association intermédiaire d'insertion, de services aux demandeurs d'emploi : accueil, orientation, accompagnement individuel, mise en situation de travail...</p>
	<p>CIDFF L'accès au droit, la lutte contre les violences sexistes, l'emploi et création d'activité, la vie familiale et la parentalité, la santé, l'éducation et la citoyenneté.</p>
	<p>CONCILIATEUR DE JUSTICE La conciliation est un mode de règlement amiable de certains litiges de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite. Si elle aboutit, elle donne lieu à un constat d'accord total ou partiel qui peut être homologué par le juge pour lui donner force exécutoire.</p>
	<p>AREAMS Dispositif d'informations, de conseils et d'orientation sur toute question budgétaire et financière. Le Point Conseil Budget est un service d'aide dans la compréhension et la gestion du budget, gratuit et ouvert à tous. Il s'adresse à toute personne majeure, quelle que soit sa situation et plus précisément à toute personne confrontée à une difficulté budgétaire structurelle (crédit non adapté à sa situation, méconnaissance des règles d'un budget...) ou conjoncturelle (accident de la vie, passage à la retraite, changement de situation...).</p>
	<p>FINANCES PUBLIQUES Dispositif d'accompagnement des usagers dans leur démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique. En fonction des besoins de chacun, l'accueil peut se faire sur plusieurs niveaux, de la mise à disposition d'un ordinateur à l'accompagnement personnalisé pour effectuer une démarche en ligne.</p>
	<p>Des conseils liés aux finances publiques. Les demandes peuvent concerner : l'impôt (déclaration ou paiement des impôts, prélèvement à la source...), le paiement de factures locales (cantines, crèches, eau...)...</p>

OFFICE DE TOURISME



Gîte de la Chap'elle, Chavagnes-en-Paillers

L'OFFRE TOURISTIQUE

En 2022, l'Office de tourisme a enregistré l'ouverture de 4 meublés de tourisme dont 3 meublés de grande capacité (15 personnes et plus).

Au 31 décembre 2022, l'offre en hébergements touristiques sur le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts comprenait :

- 57 chambres d'hôtes,
- 39 gîtes dont 5 gîtes de grande capacité,
- 2 campings,
- 3 aires d'accueil camping-cars,
- 2 hébergements de groupes,
- 4 hôtels

Cela représente 64 structures. Le nombre de lits marchands a fortement augmenté : + 23% entre 2019 et 2022, 1 164 lits comptabilisés en 2019 contre 1 428 en 2022. *Chiffres INSEE

LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Au titre de la taxe de séjour déclarée en 2022, le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts a enregistré un montant de 47 340 € pour 57 617 nuitées touristiques dont 11 890 nuitées déclarées par les opérateurs numériques (Airbnb, Booking...).

Si l'on compare l'année 2022 avec l'année 2019, année de référence avant la pandémie, on enregistre une hausse de 19% du nombre de nuitées et 31% de recettes supplémentaires.

Cette augmentation s'explique en partie par l'augmentation des nuitées commercialisées via les opérateurs numériques, + 163 %, ainsi que l'augmentation du nombre d'hébergements touristiques avec notamment l'ouverture de 5 gîtes de grande capacité, depuis 2019, et la réouverture du camping aux Essarts en 2022.



57

CHAMBRES
D'HÔTES



39

MEUBLÉS DE
TOURISME



4

HÔTELS



2

CAMPINGS



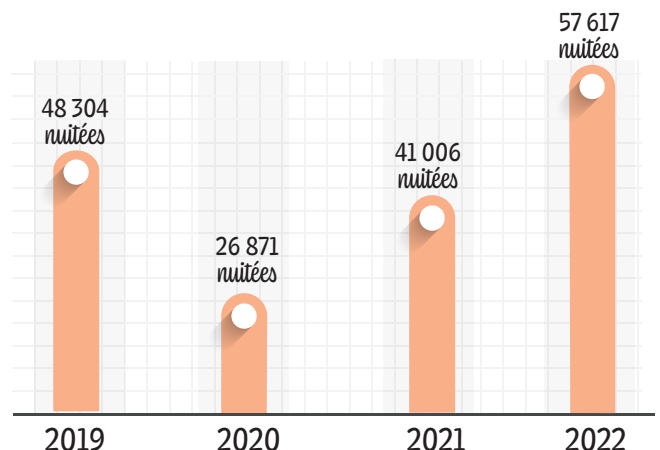
2

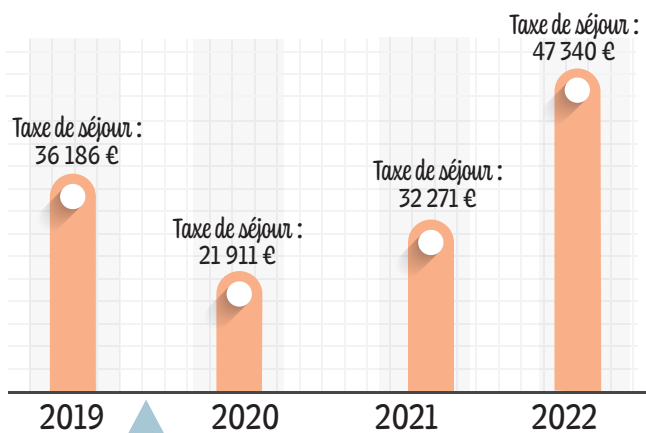
HÉBERGEMENTS
DE GROUPE



3

AIRES D'ACCUEIL
CAMPING-CARS





LES TEMPS FORTS 2022

- 31 mars : Les Rencontres du Tourisme au Ludylab à Chambretau
- 1^{er} juin : Eductour Vendée Bocage Saint-Fulgent-Les Essarts / Terres de Montaigu
- 2 juin : Lancement de la saison touristique à la Poterie Lutton à La Merlatière
- 16 juin : Projection du film Exuvie au Refuge de Grasla
- Du 19 juillet au 18 août : Programmation estivale « Un été musical et conté »
- Du 24 au 28 octobre : Opération « Visitez nos entreprises »
- 21 décembre : Avant-première du film « Le Sanctuaire de la Salette »

ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Projection du film documentaire « Exuvie »

Le 16 juin, l'Office de tourisme a organisé la projection du film documentaire « Exuvie » de Laurent Touzeau, photographe et cinéaste animalier, au Refuge de Grasla.

Loin du documentaire animalier traditionnel, Laurent Touzeau, accompagné de Dominique Fauchard au piano, livre avec images et anecdotes le récit personnel de ses années passées à arpenter la Sèvre Nantaise. Ce ciné-spectacle a rassemblé une centaine de personnes.



Spectacle Exuvie

Valorisation des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire

Les nouveaux panneaux de départ des sentiers sont installés dans les communes du territoire.

Dans le cadre de la démarche de valorisation des sentiers pédestres, engagée par le Département, le sentier de la Lisière en forêt de Grasla, aux Brouzils ainsi que le sentier de la Bultière situé sur les communes de Chavagnes-en-Paillers, Saint-Fulgent et Bazoges-en-Paillers ont obtenu la labellisation Vendée Rando. Le sentier de la Bultière a également obtenu la mention « coup de cœur ».



Sentier de la Lisière en forêt de Grasla, Les Brouzils

Du 19 juillet au 18 août 2023 : 2^{ème} édition de la programmation estivale

Succès confirmé pour la 2^{ème} édition d'un été musical et conté. Plus de 350 amateurs de contes et d'histoires ont ainsi pu profiter des soirées contées, organisées dans 5 lieux différents. Les soirées dans les parcs du Château de Saint-Fulgent et du Château de La Merlatière ont atteint une jauge maximale de 90 personnes, souhaitée par les conteurs. Le choix des lieux proposés participe également à l'intérêt des spectateurs.



Soirée contée avec Maxime Chevrier, La Copechagnière

Les concerts de l'Oiselière ont également trouvé leur public avec une programmation éclectique. En effet, plus de 1 600 spectateurs sont venus applaudir les 5 groupes dans une ambiance festive avec un record de fréquentation pour le groupe Chanson d'Occasion, le 11 août.



Concert Chanson d'Occasion, Domaine de l'Oiselière

La relance du camping aux Essarts

Pour rappel, dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2021, la Communauté de communes a signé un bail emphytéotique administratif d'une durée de 20 ans avec la société Onlycamp, filiale du groupe Huttopia, acteur majeur de l'hôtellerie de plein air. Ce partenariat s'appuie sur des valeurs et des ambitions communes, d'une part renforcer l'attractivité touristique locale et d'autre part contribuer au dynamisme territorial.

Ainsi, après 6 ans de fermeture et plusieurs mois de travaux de rénovation, le camping aux Essarts, a réouvert ses portes du 20 mai au 18 septembre 2022. Un redémarrage sans prétention avec tout de même 13 111 nuitées enregistrées et déjà, de très bons retours clients, notamment sur l'accueil réservé, les emplacements ombragés et au calme, la propreté des sanitaires, l'accès direct à la piscine Oasis.

La majeure partie des emplacements du camping est consacrée aux campeurs voyageant en caravanes, toiles de tentes et camping-cars, complétée par 5 chalets et 4 tentes aménagées.

Retour sur l'opération « Visitez nos entreprises »

La 13^{ème} édition de l'opération « Visitez nos entreprises » s'est déroulée du 24 au 28 octobre avec 16 entreprises participantes. La conférence de presse s'est tenue le 14 octobre, à l'entreprise Petiot, fabricant de baby-foots et billards à Bazoges-en-Paillers.

A la demande des entreprises, des places ont été spécialement réservées pour les jeunes et les demandeurs d'emploi. Ainsi, nous avons relayé l'information auprès des collèges du territoire, Pôle Emploi Les Herbiers et Pôle Emploi Roche Nord.



Visite de l'entreprise Petiot

Certains créneaux de visite se sont remplis très rapidement comme Les Ateliers Louis Vuitton, Les Œufs Geslin ou encore l'Imprimerie Soulard. Pour d'autres, l'intérêt des visiteurs s'essouffle. C'est le cas, notamment, pour la visite du barrage de l'usine de la Bultière qui n'a rassemblé que 12 personnes. La visite regroupait habituellement une trentaine de personnes. Nouvellement proposées, la visite de la station d'épuration de Chavagnes-en-Paillers a été annulée, car il n'y a eu aucune inscription et la visite de la société Sto à La Copechagnière, n'a rassemblé que 5 personnes.

Mission collectage

Lancée en 2021 avec le film consacré à Gaston Chaissac, la mission de collectage pour la sauvegarde de la mémoire locale s'est poursuivie en 2022 avec la réalisation d'un film documentaire sur le Sanctuaire de la Salette, le but étant de pouvoir communiquer sur la richesse culturelle de notre territoire.

La Communauté de communes a de nouveau sollicité Laurent Charliot/Iena Production et Asterion Prod, entreprises spécialisées dans la production audiovisuelle.

Au travers des témoignages de Michel Cossard et de Wilfrid Montassier, anciens maires de La Rabatelière, le film sur le Sanctuaire de la Salette retrace l'histoire du site sous la forme d'une visite virtuelle ascensionnelle. En ligne sur le site de la Communauté de communes, le film est également consultable par les visiteurs, sur place, grâce à l'affichage d'un QR code à flasher.



Tournage avec Michel Cossard

RENDEZ-VOUS CULTURELS

LE HALL : UN LIEU D'EXPOSITION

Le hall d'accueil de la Communauté de communes change de décor régulièrement grâce aux expositions mises en place par des artistes amateurs ou professionnels, mais également par des associations : peintures, photographies, sculptures... Les exposants disposent gratuitement de l'aménagement du hall (grilles, kits d'accrochages, supports...).



Suzanne Veronneau

EXPOSITION Philippe PATEAU SCULPTEUR

Saint-Fulgent
Communauté de communes
2 rue Jules Verne

du 13 décembre 2021
au 28 janvier 2022

Entrée libre :
du lundi au vendredi 8h30-17h30
(vendredi fermeture à 16h30)

EXPOSITION PEINTURE Luce (Lucette Bachelier)

Saint-Fulgent
Communauté de communes
2 rue Jules Verne

du 31 janvier
au 4 mars 2022

Entrée libre :
du lundi au vendredi 8h30-19h30 / 8h30-19h30
(vendredi fermeture à 18h30)

Permanences :
samedi 10 février (9h-12h)
samedi 19 février (10h-12h)
vendredi 25 février (9h-12h)

CONCOURS PHOTO

THÈMES AU CHOIX :
- EN S'AMUSE, ON FAIT LA FÊTE!
- LIGNES & MATIÈRES

du mardi à tous les photographes amateurs

CONDICTIONS DE PARTICIPATION :
- Résidence en France
- Plus de 18 ans au moment de l'inscription
- Un seul envoi par personne (sans objet)
- 1 premier prix et 20 prix de consolation
- Débutants admis. 02 FÉVRIER 2022

ANNUITÉ CONCOURS :
- 2 au moment de l'inscription
- 2 rue Jules Verne - 02630 Saint-Fulgent
du 20h à 21h30
www.cccp.fr

EXPOSITION PEINTURE Suzanne Veronneau

Saint-Fulgent
Communauté de communes
2 rue Jules Verne

du 30 avril
au 27 mai 2022

Entrée libre :
du lundi au vendredi 8h30-19h30 / 8h30-19h30
(vendredi fermeture à 18h30)

Permanences :
samedi 30 avril 2022 à 9h30
samedi 14 mai 2022 à 9h30
samedi 27 mai 2022 à 9h30

EXPOSITION PHOTOS Tomy CHARPENTIER

Saint-Fulgent
Communauté de communes
2 rue Jules Verne

du 29 mai
au 28 juillet 2022

Entrée libre :
du lundi au vendredi 8h30-19h30 et
8h30-19h30 (vendredi fermeture à 18h30)

Permanences :
samedi 18 juin, 25 juin, 9 juillet, 16 juillet, 23 juillet, 30 juillet, 6 août, 13 août, 20 août, 27 août, 3 septembre

EXPOSITION SCRAPBOOKING LOISIRS CRÉATIFS Sébastien FOMBERTASSE Scrap Hom

Saint-Fulgent
Communauté de communes
2 rue Jules Verne

du 31 juillet
au 3 septembre

Entrée libre :
du lundi au vendredi 8h30-19h30
(vendredi fermeture à 18h30)

EXPOSITION EDITH PHILIPPOT: Iconographie MARIE-NOËLLE LIMOUSIN: Dessin JEANRICK PIVETEAU: Sculpture

SAINT-FULGENT
Communauté de communes, 2 rue Jules Verne

DU MARDI 6 SEPTEMBRE AU LUNDI 14 NOVEMBRE 2022

Entrée libre :
du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 15h30-17h30
(vendredi fermeture à 16h30)

Permanences :
Les 17 et 18 septembre de 14h30 à 17h30 et les 4 et 11 octobre de 14h30 à 17h30

EXPOSITION Peintures et sculptures de Marie-Océane BUTEL

Saint-Fulgent
Communauté de communes
2 rue Jules Verne

du 28 novembre 2022
au 27 janvier 2023

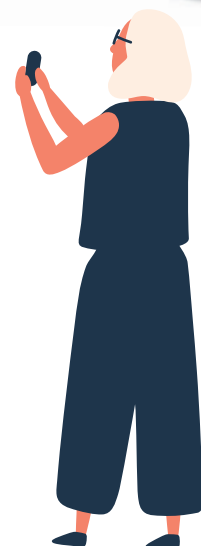
Entrée libre :
du lundi au vendredi 8h30-17h30
(vendredi fermeture à 16h30)

Permanences :
dimanche 4 et 18 décembre
samedi 14 et dimanche 22 janvier à partir de 15h00

WEEK & STAGE

La Communauté de communes a proposé en 2022 sa dixième édition de programmation Week & Stage. Le temps d'un après-midi, d'une soirée ou d'une journée entière, des professionnels ont initié à leur passion des stagiaires adultes ou adolescents pour pratiquer une activité ou concevoir des choses diverses et variées.

Pour cette édition, 15 stages ont été proposés dont 3 nouveautés : conseil en image et style, cuir végétal et photo portrait.



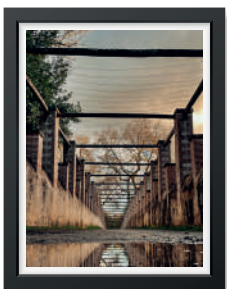
CONCOURS PHOTO

Le concours photo organisé par la Communauté de communes a fêté ses 20 ans en 2022 !

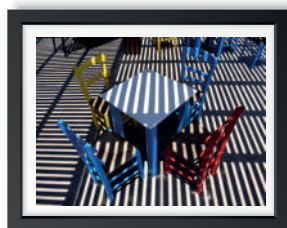
Lancé en 2003, le concours destiné aux photographes amateurs n'a pas tout de suite rencontré le succès qu'on lui connaît. Avec seulement 13 clichés reçus la première année, le concours a su trouver son public au fil des années comme le montre la participation record de 2021 avec 581 photos reçues. Pour marquer cette 20^{ème} édition, l'ensemble des participants 2021-2022, les gagnants de 2020-2021 (pas de remise de prix en raison de la pandémie) et les gagnants des 1er prix des 10 dernières années ont été conviés à la remise de prix qui a eu lieu le jeudi 19 mai 2022.

Cette année, 117 participants ont adressé 232 photos. Deux thèmes étaient proposés : « On s'amuse, on fait la fête » et « Lignes et rayures ». Le jury était composé des membres de la commission culture-bibliothèques-communication, présidée par Annie Nicollean, accompagnés des membres du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme. Après visionnage de chaque photo, sans connaître le nom de l'auteur, chacun a choisi, dans chaque catégorie, du territoire et hors territoire, ses trois photos préférées. Le décompte a permis de désigner les lauréats.

Des cartes cadeaux ainsi qu'un agrandissement des clichés ont été offerts aux trois premiers gagnants de chaque catégorie du territoire et hors territoire du Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts.



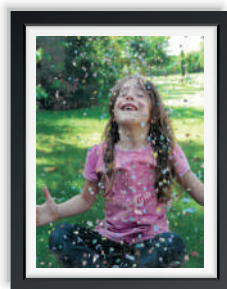
Mario AUVINET
St André Goule d'Oie



Pascal BOURDIEU
Saint Avertin



Christian CARDINEAU
Les Sables d'Olonne



Stéphanie MENANTEAU
Essarts en Bocage

EVEIL MUSICAL : UN RETOUR TOUJOURS TRÈS POSITIF DES INTERVENTIONS MUSIQUE ET DANSE EN MILIEU SCOLAIRE

Durant l'année scolaire, toutes les écoles du territoire du Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts ont bénéficié des interventions musique et danse en collaboration avec le service Culturel Jeunesse de la Direction de l'Action culturelle du Conseil départemental.



Les interventions « musique et danse » sont destinées aux élèves du cycle 2 (CP- CE1- CE2) et du cycle 3 (CM1 et CM2), à raison de 8 séances d'une heure par classe sur l'année scolaire, uniquement sur le temps scolaire et en présence de l'enseignant responsable de la classe. Les élèves du cycle 2 bénéficient de séances d'éveil musical, tandis que des ateliers thématiques en danse et musique sont proposés aux élèves du cycle 3.

Pour rappel, le Département apporte l'aide organisationnelle (recensement des besoins des écoles, recrutement des intervenants, suivi logistique et pédagogique...) et la Communauté de communes prend en charge la rémunération des intervenants, soit un budget d'environ 32 301 €.



16

ÉCOLES



1 950

ÉLÈVES



6

INTERVENANTS

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES



L'équipe

2 bibliothécaires
intercommunales
7 bibliothécaires municipaux
194 bénévoles



Les fonds

47 870 livres
3 040 DVD empruntables
139 abonnements à des
magazines
4 853 achats de nouveaux
livres et DVD soit un taux de
renouvellement de 9,5 %

Les usagers

4 296 emprunteurs actifs
(soit 15 % de la population du
territoire)



990 nouveaux inscrits

L'activité

135 516 emprunts
18 621 réservations
13 326 réservations via le site
internet
13 025 prêts entre bibliothèques
grâce à la circulation de la
navette toutes les semaines



LES TEMPS FORTS 2022

Reprise de l'activité

L'année 2022 a marqué le retour à une activité normale dans le réseau des médiathèques, après les années de crise sanitaire. Les usagers ont repris leurs habitudes. Le nombre d'emprunteurs actifs a augmenté pour revenir presque au niveau d'avant la crise : il reste en baisse de 5% par rapport à 2019 mais il a augmenté de 14% par rapport à 2021. Les bibliothécaires salariés et bénévoles ont pu proposer à nouveau des animations régulières pour faire vivre les médiathèques et créer des moments de partage.

Partir en livre

Pour la deuxième année consécutive, un programme d'animations commun a été préparé à l'occasion de la manifestation nationale « Partir en livre » en juin-juillet, qui met à l'honneur la lecture et la littérature de jeunesse. Une vingtaine d'activités ont été proposées : spectacles, lectures, rencontre d'auteur, jeux, ateliers créatifs...

Prix des lecteurs

Le réseau des médiathèques a organisé son premier Prix des lecteurs : 6 « premiers romans » de littérature francophone (c'est-à-dire écrits par des auteurs n'ayant encore jamais publié de roman) ont été lus par une centaine de personnes de toutes les médiathèques entre mars et octobre. Un vote a permis de déterminer le roman vainqueur « Que sur toi se lamente le tigre », d'Emilienne Malfatto. L'annonce du lauréat a eu lieu le samedi 3 décembre, avec une lecture du texte par les comédiens professionnels du Bouffadou Cie. La deuxième édition du Prix aura lieu en 2024.

Soirée des bénévoles

Le 13 octobre, une soirée conviviale a réuni une soixantaine de bénévoles pour une présentation de l'activité du réseau et un spectacle du conteur Maxime Chevrier.

Site internet

Fin 2022, un travail de mise à jour du site internet a été entamé. Le nouveau site sera mis en ligne au printemps 2023. Il y a eu en 2022 plus de 3 000 connexions d'utilisateurs à leur compte pour suivre leurs emprunts ou faire des réservations de documents. 71% de réservations se font via le site (les autres se font sur place auprès du personnel).



Conférence de presse «lancement du Prix du lecteur» 2022

COMMUNICATION

Le service communication travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des services de la Communauté de communes. Il met en lumière les différentes actions des services à travers la conception de divers supports (site internet, magazines, journal d'information, réseaux sociaux, presse, flyers, livrets, événementiels, guides à vocation touristique/nouveaux arrivants).

Courant 2022, deux magazines ont été distribués aux habitants du territoire. Chaque revue est imprimée à 13 390 exemplaires. De nombreux sujets ont été traités : élaboration du projet de territoire, ouverture de la piscine Oasis, inauguration de la salle de sport HIS&O', dématérialisation des démarches d'urbanisme, 2^{ème} édition d'un été musical et conté et bien d'autres...

Le journal ACTU'CC a été édité en mai et en octobre 2022. Différents sujets ont été traités comme l'installation d'un grand pôle logistique au Vendéopôle de Chavagnes-en-Paillers, l'ouverture de France Services, les aides à l'achat d'un vélo, la semaine du développement durable...

LES OUTILS NUMÉRIQUES

La Communauté de communes dispose d'une page Facebook permettant la diffusion des actualités sur les réseaux sociaux.

La page Facebook de la Communauté de communes est un outil de communication très apprécié par les usagers. Elle permet de diffuser facilement de nombreuses actualités en lien avec la collectivité mais également avec la vie locale.

Aussi, en 2022, le service communication a créé une page sur le premier réseau social professionnel LinkedIn. L'objectif de cette page est de communiquer principalement sur notre actualité économique.

Le site internet cfulgent-essarts.fr, mis à jour en fonction de l'actualité, présente l'ensemble des services proposés par la Communauté de communes.

Le service communication a également développé deux newsletters pour les services de la petite enfance et le développement économique via le module disponible sur le back office du site internet.



Les rubriques les plus consultées :

1. La gestion des déchets
2. Les déchèteries
3. Habitat
4. Calendrier de collecte
5. Les offres d'emploi



2 764

**ABONNÉS À LA PAGE
FACEBOOK
(contre 2 082 en 2021)**



796

**ABONNÉS À LA PAGE
LINKEDIN
(page créée le 06/08)**

35 000

**VISITEURS SUR LE SITE
cfulgent-essarts.fr**

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

UNE SECONDE VIE DONNÉE AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

Dans le cadre de sa politique sportive et le plan climat, la Communauté de communes a collaboré avec l'association « La Sportive Vendée » afin d'organiser une collecte puis une vente d'articles de sports et de loisirs de seconde main. Pour cela, une réunion avec les associations sportives du territoire a été organisée le 22 septembre. 90 associations ont été invitées, 20 d'entre elles étaient présentes. La réunion s'est déroulée en présence de Trivalis, le syndicat a présenté les aides qu'il peut apporter aux associations lors de leurs manifestations.

Cette première collecte d'articles, organisée du 1^{er} du 14 octobre a permis de collecter 150 kg d'articles dont beaucoup de textiles de sport collectif.

Une soixantaine de personnes s'est arrêtée sur le stand de la vente organisé le samedi 22 octobre, devant le Super U de Saint-Fulgent pour environ 30 paniers clients.



Vente organisée le 22 octobre au Super U de Saint-Fulgent

SALLE DE SPORTS D'ESSARTS EN BOCAGE : PLUSIEURS INVESTISSEMENTS

Ouverte depuis 2018, la salle ne disposait pas de tribunes c'est pourquoi, il a été décidé d'équiper la salle de tribunes d'une capacité de 72 places. Aussi, l'ensemble des filets des buts de handball ont été remplacé.

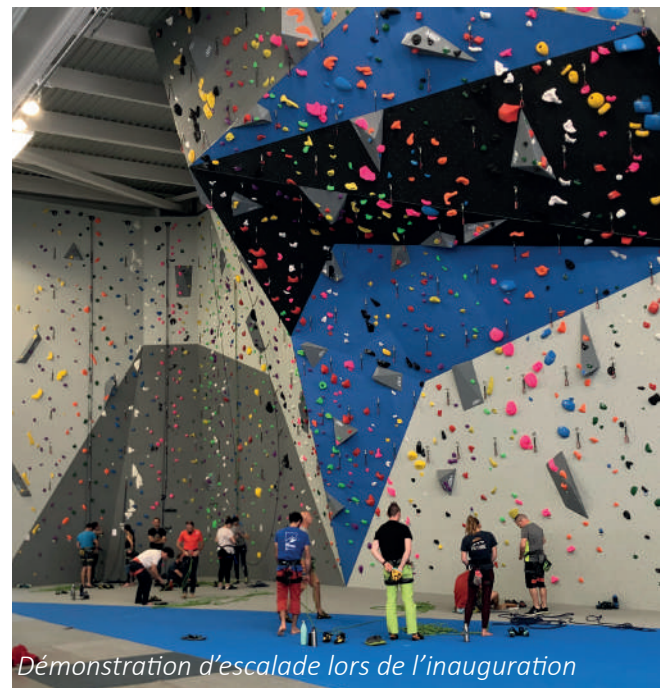
Enfin, la salle a accueilli 5 stages du Comité Départemental de Handball, avec entre autres, la sélection masculine 2009 et la sélection féminine 2010.



Sélection féminine 2010 de Vendée

OUVERTURE DE LA SALLE HIS&O' À CHAVAGNES-EN-PAILLERS

Composée d'une salle multi-sports (basket-ball, handball, volley-ball, tennis), d'une salle multi-activités, d'une salle de gymnastique et d'un mur d'escalade, la salle HIS&O' offre aux sportifs un outil pédagogique et sportif. Unique sur le territoire, le mur d'escalade d'une hauteur de 11 m, permet d'accueillir des compétitions de niveau régional.



Démonstration d'escalade lors de l'inauguration

La salle a été livrée en août 2022. Le coût des travaux s'élève à 5 648 882 €. Les utilisateurs de la salle sont les collèges de Chavagnes-en-Paillers et des Brouzils, écoles de Chavagnes-en-Paillers, Saint Louis Gymnastique, Saint Louis Handball, BCCFV (Basket Chauché Chavagnes St Fulgent Vendée), Grimpabloc, Twirling st Fulgent.

La salle a été utilisée pour la 1^{ère} fois le premier week-end septembre dans le cadre de deux jours de tournois de handball des moins de 18 ans Nation.

La salle a été inaugurée le 12 novembre en présence du Préfet de la Vendée et du Président du département de La Vendée.



Salle de gymnastique

UN NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE À SAINT-FULGENT

La Communauté de communes s'est fixée comme objectif de réaliser un aménagement équilibré de ses équipements sportifs sur le territoire.

Ainsi, plusieurs projets de construction ou de réhabilitation ont vu le jour ces dernières années (pas de tir à l'arc, salles de sports de Chavagnes-en-Paillers et d'Essarts en Bocage...) dont le terrain synthétique de Saint-Fulgent.

Construit en 2005, ce terrain synthétique fut le premier ouvrage de ce type sur le territoire. Avec une durée de vie de 15 ans, le terrain était devenu vétuste. La réfection a débuté en juin 2022 et s'est achevée en septembre dernier. Placé en parallèle du terrain d'honneur, cet équipement accueille principalement le club de football de Saint-Fulgent (La Vigilante) mais également les clubs de Saint-André-Goule-d'Oie (USG Football) et de Bazoges/Beaurepaire (Union Sportive Bazoges- Beaurepaire).

Dans un souci de respect de l'environnement, les matériaux de « remplissage amortissant » choisis sont des noyaux d'olives concassés. Le coût total de l'investissement s'élève à 562 974 € HT.

L'inauguration a eu lieu le 15 octobre en présence des élus intercommunaux et des clubs sportifs du territoire.



Terrain synthétique de Saint-Fulgent

PISCINE OASIS À ESSARTS EN BOCAGE : UNE OUVERTURE ATTENDUE

Créée en 1967, la piscine Oasis n'avait pas connu de grands travaux depuis 1998. Une grande partie de la rénovation a été faite sur le bâtiment en lui-même, avec la remise aux normes de l'ensemble de la partie technique, que ce soit la centrale d'air ou le traitement de l'eau. La piscine Oasis dispose d'un spa nordique d'une capacité de 6 personnes.

La piscine Oasis a accueilli ses premiers nageurs en mai 2022. Le coût des travaux s'élève à 2 538 670 €. Le bassin extérieur a ouvert en juillet 2022 avec l'installation d'une structure gonflable accessible du lundi au vendredi.



Espace bien-être, piscine Oasis



17 512

ENTRÉES

23 % sont des scolaires



110 928 €

CHIFFRES D'AFFAIRES

AQUA°BULLES : UNE GESTION RAISONNÉE DE SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis l'ouverture du centre aquatique, la gestion des consommations énergétiques est au cœur des préoccupations. Grâce à l'optimisation du fonctionnement du traitement de l'air et de l'eau, les techniciens du centre ont réduit la consommation électrique de 25% passant de 880 000kw par an à 660 000 kw.

Pour conforter cette réduction d'énergie, un audit énergétique a été réalisé. Des travaux d'optimisation sont prévus pour 2023.



98 302

ENTRÉES

10 % sont des scolaires



534 939 €

CHIFFRE D'AFFAIRES



9 984

SCOLAIRES



32 025

ENTRÉES ACTIVITÉS

38 % de la fréquentation totale



PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

CRÈCHE À PETITS PAS

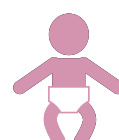
Dans un environnement pensé et aménagé avec soin, les professionnelles de la petite enfance veillent au bien-être des enfants, à leur éveil et à leur épanouissement. La structure collective permet d'accueillir, du lundi au vendredi, de manière régulière, occasionnelle ou d'urgence, les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, non scolarisés.

La capacité d'accueil est de 30 places, dont 25 en accueil régulier. 15 professionnelles sont employées par la structure : 10 auprès des enfants et 2 agents d'entretien. Au cours de l'année 2022, l'équipe a accueilli 10 stagiaires.



10

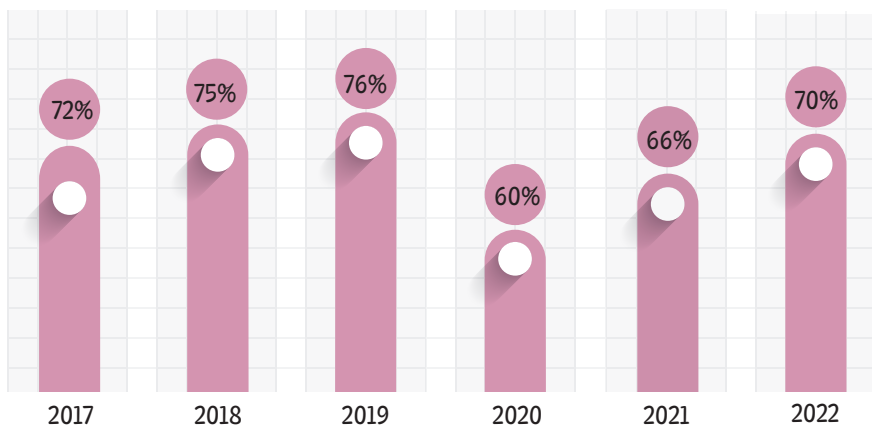
PROFESSIONNELLES



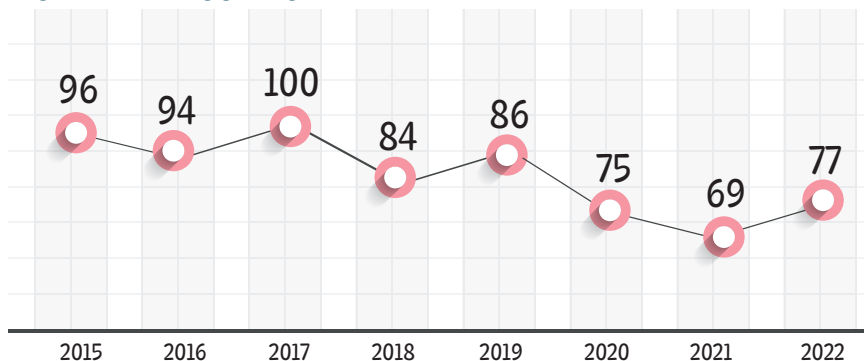
30

PLACES

TAUX D'OCCUPATION



NOMBRE D'INSCRITS



LES TEMPS FORTS 2022

Le **PROJET PISCINE** a été mis en place pour la première fois en 2022 en partenariat avec le centre aquatique Aqua°Bulles, après un travail de réflexion et d'organisation en 2021. Ainsi 3 groupes, soit 14 enfants du groupe des trotteurs (de 1 an à environ 2 ans) ont chacun pu bénéficier de 4 séances à la piscine.



LA FÊTE DE L'ÉTÉ a eu lieu le vendredi 1^{er} juillet sur le thème des « re-trouvailles ». Différentes animations ont été proposées dans le jardin de la structure (tunnel en carton, parcours moteur géant, tour de cartons, bacs de manipulation...) avant un temps de lecture animé en format XXL. Les musiciens du groupe BNK de Saint-Fulgent ont ensuite mis une ambiance festive lors de leur concert surprise. Enfin, un moment convivial a été partagé avec les familles. Plus de 100 personnes ont été rassemblées lors de cet évènement festif.



LA RÉUNION DE PARENTS qui s'est déroulée en septembre 2022 a réuni 13 familles. Elle était animée par les référentes de chaque section autour des questions des parents et des thématiques liées à chaque âge (alimentation, sommeil, conflits entre enfants, autonomie...) mais aussi autour des projets menés dans la structure.

LE PARTENARIAT AVEC LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-FULGENT s'est poursuivi avec la mise en place d'une séance « bébés lecteurs » par mois réservée au groupe des explorateurs (2 à 3 ans).

LE PROJET « LIRE ET FAIRE LIRE » a été maintenu en 2022, grâce aux 4 bénévoles retraitées qui se relaient les lundis matin pour venir raconter des histoires aux enfants de chaque section. Ces bénévoles ont également accompagné les enfants lors de sorties (piscine, médiathèque, Mare aux fées...).



DEUX JOURNÉES PÉDAGOGIQUES rassemblant l'ensemble de l'équipe petite enfance (crèche et Relais Petite Enfance) ont eu lieu en 2022 :

- Le 21 mars, un travail de fond a été engagé avec toute l'équipe pour préparer la mise à jour du projet d'établissement et le mettre en conformité avec les nouveaux textes règlementaires (parus en août et septembre 2021). De nouvelles thématiques comme l'égalité filles-garçons, le développement durable et l'éveil artistique et culturel doivent notamment être développées.
- Le 25 novembre la matinée a été animée par Maëva Glumineau (chargée de mission Pôle Ressources Handicap-MDPH Vendée) et Amélie Avril (psychologue à l'AVDIPE : Association Vendéenne pour le dépistage et les Interventions précoces de l'Enfant) autour des TND Troubles du Neuro-Développement, de leur dépistage, de la communication avec les familles...

L'après-midi a été consacré à un échange en équipe autour des formations effectuées par les professionnelles durant l'année.

LA FÊTE DE L'HIVER a eu lieu le 16 décembre 2022. La dernière fête réunissant parents et enfants en hiver avait eu lieu en 2019. Le spectacle « Bébés chouettes », adapté du livre du même nom, a été interprété par des membres de l'équipe et un parent (qui a chorégraphié les passages dansés). 22 enfants accompagnés de leurs parents ont pu en profiter et se retrouver ensuite autour de gourmandises.



LE RELAIS PETITE ENFANCE À PETITS PAS

Le Relais Petite Enfance « A Petits Pas » (RPE) est un service de proximité, gratuit et neutre à destination des parents, futurs parents, assistants maternels et professionnels de la garde à domicile.

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Le Relais Petite Enfance est le lieu de référence pour les parents à la recherche d'un mode de garde. Les animatrices les informent de l'existence de tous les modes de garde, collectifs et individuels, privés et publics, sur le territoire intercommunal et les accompagnent dans leur choix en fonction de leurs besoins et leurs attentes.

Pour les parents qui font le choix de la garde individuelle chez un assistant maternel, le RPE est également un lieu ressource pour avoir des informations d'ordre administratif liées à leur statut de parents employeurs.

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE LA GARDE INDIVIDUELLE

Tout au long de l'année, le RPE propose des matinées d'éveil à destination des assistants maternels, accompagnés des enfants qu'ils leurs sont confiés. Ces matinées sont à la fois des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants mais aussi des temps de professionnalisation pour les assistants maternels où l'occasion est donnée d'observer les enfants et d'échanger entre professionnels autour des pratiques quotidiennes.



En 2022, 33 séances d'éveil musical, animées par une musicienne, ont eu lieu sur l'ensemble des communes.

Le service a également mené un projet autour de l'alimentation du jeune enfant. Deux conférences en lien avec cette thématique ont été organisées à destination des parents et des professionnels puis des ateliers alimentation ont été proposés aux assistants maternels accompagnés des enfants qu'ils accueillent.



FAMILLES EMPLOYEURS

dont



FAMILLES UTILISATRICES DU SERVICE RPE



ASSISTANTS MATERNELS (A.M.)

dont



A.M. UTILISATEURS DU SERVICE RPE



MATINÉES D'ÉVEIL

202 RDV PARENTS EMPLOYEURS

7 RDV PARENTS + ASSISTANTS MATERNELS

NOUVEL OUTIL :

Un **Guide de la Petite Enfance** destiné aux parents et futurs parents a été édité en 2022. Ce livret présente les missions du RPE et recense l'ensemble des modes d'accueils existants sur le territoire. Il est mis à disposition des familles à la Communauté de communes, dans les mairies, les établissements d'accueil du jeune enfant, les Maisons Départementales des Solidarités et de la Famille (MDSF) et consultable sur le site internet de la Communauté de communes.

En fin d'année 2022, les animatrices du RPE ont proposé aux assistants maternels une soirée d'échanges autour du projet d'accueil, outil permettant de valoriser leurs pratiques professionnelles auprès des familles.

27 assistants maternels se sont retrouvés pour partager leurs réflexions, leurs pratiques et leurs questionnements autour de cette thématique.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

La gestion de l'éducation routière sur l'ensemble des communes du territoire est assurée par la Communauté de communes. L'animatrice intervient dans 17 écoles primaires (du CP au CM2), 4 collèges (de la 6^{ème} à la 4^{ème} et une Maison Familiale (MFR) (4^{ème} et 3^{ème}). 8 niveaux sont concernés : du CP à la 4^{ème}.

Les séances proposées dans les écoles font référence au programme scolaire où l'éducation routière y est obligatoire. Les objectifs sont d'amener les élèves à connaître et à comprendre leur environnement pour s'y déplacer en sécurité. C'est aussi l'occasion de prendre connaissance des nouvelles lois et des aménagements récents au plan communal.



Les thèmes abordés

- **CP** : Le passager voiture, la rue, la maniabilité du vélo
- **CE1 et CE2** : Traverser une rue, les bruits de la rue, rouler à vélo dans un milieu protégé
- **CM1 et CM2** : Les équipements du vélo, les espaces de circulation du vélo, rouler à vélo en milieu réel
- **6^{ème}** : La sécurité dans le car, protéger et alerter en cas d'accident, les carrefours et les priorités, les causes et les conséquences, la signalisation, l'évolution du vélo.
- **5^{ème}** : Préparation à l'ASSR (le cyclomoteur, le cyclomotoriste, l'alcool, analyser les accidents de cyclomoteurs)
- **4^{ème}** : Initiation à la conduite du cyclomoteur thermique et électrique
- **4^{ème} et 3^{ème} MFR** : Accidentologie, l'alcool et les stupéfiants



3 675

ÉLÈVES

(SOIT 148 CLASSES)



458

4^{ÈME} INITIÉS À
LA CONDUITE DE
CYCLOMOTEUR



47

VÉLOS DE COLLÉGIENS
CONTRÔLÉS

EN PARTENARIAT AVEC
LA GENDARMERIE



683

ÉLÈVES (classe de CM)
ONT RÉALISÉ
UNE SORTIE

LES TEMPS FORTS 2022

Les interventions de 2022

Règles sanitaires liées au Covid 19 : le fonctionnement est revenu à la normal en avril 2022.

L'intervention auprès des 6^{ème} a été annulée par le prestataire extérieur.

Le dispositif *Savoir Rouler à vélo* est mis en place par la commune d'Essarts en Bocage sur deux de ses écoles. Les interventions d'éducation routière sont intégrées au dispositif.

818 élèves de CE ont réalisé une sortie piéton pour apprendre à traverser.

Communication

Le service éducation routière a communiqué auprès du grand public sur deux thématiques : la réglementation de la trottinette et les 5 règles d'or pour une sortie vélo en sécurité.

Une communication spécifique a également été réalisée auprès des familles des collégiens afin qu'elles prennent connaissance des équipements d'un vélo.

Finale intercommunale et rencontre départementale

La finale intercommunale a été organisée à Essarts en Bocage (Sainte-Florence). 34 CM2 présents ont concouru sur une épreuve théorique et une épreuve pratique.

La rencontre départementale a eu lieu à Saint-André-Goule-d'Oie. 32 CM2 venant de la Vendée ont évolué sur une épreuve de maniabilité, une épreuve théorique et un circuit en milieu réel.

TRANSPORTS SCOLAIRES

QUELLES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE TRANSPORT ?

La Communauté de communes gère deux types de transport scolaire :

- à destination des collèges d'Essarts en Bocage,
- à destination des piscines pour les écoles primaires du territoire.

Pour les collèges, en tant qu'organisatrice de second rang, la Communauté de communes est le relais local du Conseil Régional et gère par conséquent :

- les demandes de création ou de modification d'arrêts,
- la conception des circuits,
- le suivi du transport scolaire au quotidien : relations avec les parents, sécurité, respect du règlement, concertation avec les établissements scolaires et les transporteurs...

Quant aux piscines, la Communauté de communes en assure la pleine compétence et passe notamment les marchés de transport en fonction des besoins exprimés par les écoles, en concertation avec les piscines.



- Communes bénéficiant du transport scolaire vers les collèges d'Essarts en Bocage

LES TEMPS FORTS 2022

L'année 2022 a été marquée par une pénurie de conducteurs chez les transporteurs. En effet, tout comme au niveau national, le territoire n'a pas été épargné par le manque de conducteurs de cars. On compte 400 conducteurs en moins sur la Région des Pays de la Loire. Cette pénurie s'explique en partie par l'après COVID (nombreux départs vers d'autres activités, reprise du secteur touristique, formations à l'arrêt...) mais aussi à une législation plus contraignante. A cela s'ajoute au niveau local un taux de chômage très faible et un accroissement du nombre d'élèves transportés.

Les premières tensions apparaissent après les vacances de février, avec des réemplois de car induisant jusqu'à 45 minutes de retard sur les horaires habituels pour certains collégiens. Au fil du temps, les perturbations s'accroissent et se répètent de plus en plus régulièrement. Après les vacances d'avril, 3 circuits sont quotidiennement impactés. Au mois de mai, une réunion a donc été demandée en urgence par la Communauté de communes pour réunir la Région, les mairies, les transporteurs et les collégiens.

A défaut de ne pas pouvoir solutionner le problème, un calendrier a été élaboré en accord avec les différents acteurs pour planifier jusqu'à la fin de l'année scolaire les annulations de circuits. La décision a été globalement appréciée par les familles mais aussi par les conducteurs. Cela a permis à chacun de pouvoir anticiper au mieux. Cette pénurie de conducteurs risque de perdurer durant plusieurs années et devra être prise en compte pour l'organisation future des transports scolaires.



COLLÉGIENS



13

CIRCUITS



ARRÊTS DE CAR



COMMUNES

ENVIRONNEMENT

PLAN CLIMAT

La Communauté de communes s'est engagée en 2018, dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Cette démarche est avant tout un projet de développement durable du territoire. C'est une réponse locale aux enjeux globaux du climat.

A la fois stratégique et opérationnel, ce plan prend en compte les dimensions climat-air-énergie dans leur ensemble : réduction des Gaz à Effets de Serre, adaptation au changement climatique, diminution de la consommation énergétique, amélioration de la qualité de l'air et développement des énergies renouvelables. Ce projet évolutif s'inscrit sur une durée de 6 ans.

Dans le cadre de ce dispositif, un diagnostic sur les consommations et productions d'énergies, ainsi que sur la vulnérabilité du territoire a été réalisé. Ce dernier a permis de définir un programme d'actions s'adressant à tous les acteurs du territoire :

- Les habitants
- Les entreprises
- Les collectivités

A travers ce plan climat, les élus souhaitent assurer un cadre de vie sain aux habitants du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts. Pour cela, plusieurs grands projets ont été lancés en 2022.

LES AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO

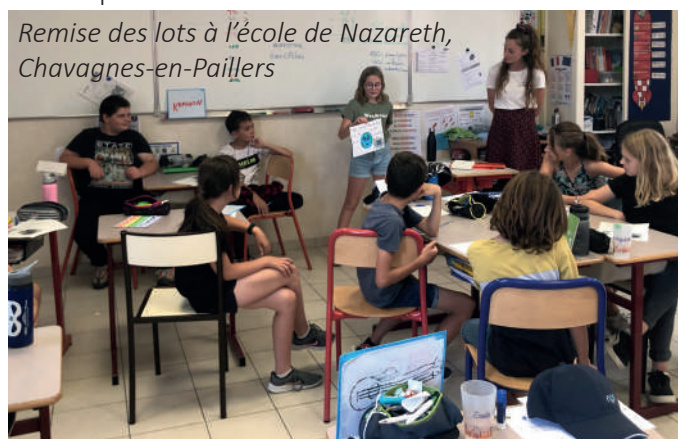
La Communauté de communes souhaite encourager la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens comme se rendre au travail, à l'école, dans des commerces de proximité... Pour cela, les élus ont voté la mise en place d'un dispositif d'aide à l'acquisition de vélo mécanique, à assistance électrique et cargo, neuf ou d'occasion.

En 2022, 147 personnes ont bénéficié d'une aide d'un montant maximum de 100 €.

LE PROGRAMME WATTY

La Communauté de communes a proposé aux écoles du territoire de participer au programme national Watty,

financé en partie par la collectivité. Au total, 17 écoles ont répondu positivement à l'invitation de la collectivité, soit 34 classes et 933 élèves. Grâce à des ateliers d'1h30, animés par la Cicadelle, les élèves ont pu être sensibilisés aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique.



APPEL À PROJET AVELO 2

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat, plusieurs enjeux ont été identifiés autour du déploiement des mobilités douces et du développement de la pratique du vélo.

C'est pourquoi, la Communauté de communes a participé en 2022, à l'appel à projet AVELO 2 lancé par l'ADEME, avec pour objectif d'élaborer un schéma directeur des modes actifs et d'engager des actions de promotion et de sensibilisation autour des pratiques des modes actifs.

Concrètement, elle bénéficie désormais d'un soutien financier sur trois ans pour le recrutement d'un chargé de mission mobilité, pour l'élaboration de son schéma directeur ainsi que pour le déploiement d'actions en faveur de la promotion de l'usage du vélo. Le montant d'aide maximum susceptible d'être mobilisé s'élève à 114 500 €. Elle profite également d'un soutien technique assuré par le CEREMA qui permet de s'appuyer sur l'expérience d'autres territoires, en rejoignant le réseau national des lauréats.

DÉCHETS

GESTION DES DÉCHETS

Aujourd'hui, le tri des déchets est devenu indispensable afin de préserver notre environnement et limiter l'augmentation des coûts. La collecte des déchets s'effectue soit en porte à porte (ordures ménagères et emballages) soit dans les points d'apport volontaire.



BUDGETS DÉCHETS 2022

DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT
67 970 €



RECETTE
D'INVESTISSEMENT
(SUBVENTION,
AUTOFINANCEMENT)
478 880 €

DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT
1 565 449 €



RECETTES DE
FONCTIONNEMENT
(REDEVANCE)
2 064 834 €



Sortie naturaliste au Lac de La Bultière à Chavagnes-en-Paillers

LES TEMPS FORTS 2022

- Début des études en vue du rapprochement entre la Communauté de communes et le SCOM EST Vendéen pour homogénéiser la collecte des déchets et la gestion des déchèteries sur l'ensemble du territoire intercommunal.
- Mise en place d'un partenariat avec l'association la sportive Vendée pour initier une action de collecte et de réemploi des articles de sports.
- Semaine du développement durable : spectacle dans les médiathèques, projections de films, atelier, sortie naturaliste, éco-balades.
- Réflexion sur la construction d'une nouvelle déchèterie.

ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF (SPANC)

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de communes est en charge de la gestion des eaux usées dans son ensemble, de leur collecte à leur traitement, à la place des communes ou syndicats intercommunaux.

L'ASSAINISSEMENT, C'EST QUOI ?

L'assainissement concerne la collecte et le traitement des eaux usées.

Les eaux usées désignent à la fois les eaux vannes (l'eau provenant des WC) et les eaux grises (l'eau provenant des lavabos, de la cuisine, du lave-linge...).

Ces eaux ne peuvent pas être rejetées en l'état dans la nature, car elles sont nocives pour l'environnement. Les eaux usées doivent donc, au préalable, être traitées pour prévenir les risques de pollution.



Il existe 2 types de traitement pour assainir les eaux usées :

L'assainissement non collectif concerne une installation privée liée à une habitation ou un groupe d'habitations qui doit être capable de traiter les eaux usées.

L'assainissement collectif permet de traiter les eaux usées dans un réseau d'assainissement collectif, communément appelé le tout-à-l'égout. Elles sont ensuite acheminées vers une station d'épuration de manière collective.

LES TEMPS FORTS 2022

Fin du schéma directeur d'assainissement :

Un programme de travaux d'un montant de 17 000 000 € a été élaboré pour une durée de dix ans. L'objectif est d'améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement, de répondre aux obligations réglementaires ainsi qu'aux enjeux environnementaux et urbanistiques.

Mise en fonctionnement de la station de la Merlatière

Ce nouvel équipement de type filtres plantés de roseaux remplace les lagunes défectueuses. Il va permettre de traiter les effluents de 800 habitations.



Mise en fonctionnement de la station de Saint-André-Goule-d'Oie

Ce nouvel équipement remplace les lagunes sous dimensionnées et va permettre de traiter les effluents de 1 000 habitations. La Communauté de communes a opté pour un traitement dit de boues activées. Ce procédé permet le nettoyage des eaux usées par des bactéries naturelles qui éliminent l'azote et le phosphore.

Fin du schéma sur la gestion des boues d'assainissement

Ce schéma a pour objectif d'améliorer et d'harmoniser la gestion des boues sur le territoire. 300 tonnes de matière sèche sont produites par an.

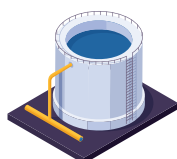
Travaux divers

Plusieurs réseaux d'assainissement de communes ont été repris par la Communauté de communes. La redevance assainissement est en cours d'harmonisation.



9 907

ABONNÉS



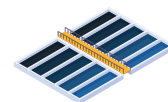
70

POSTES DE
RELEVAGES



220

KM DE RÉSEAUX
D'EAU USÉES



23

STATIONS DE
TRAITEMENT



1 134 570

M³ TRAITÉS
PAR ANNÉE

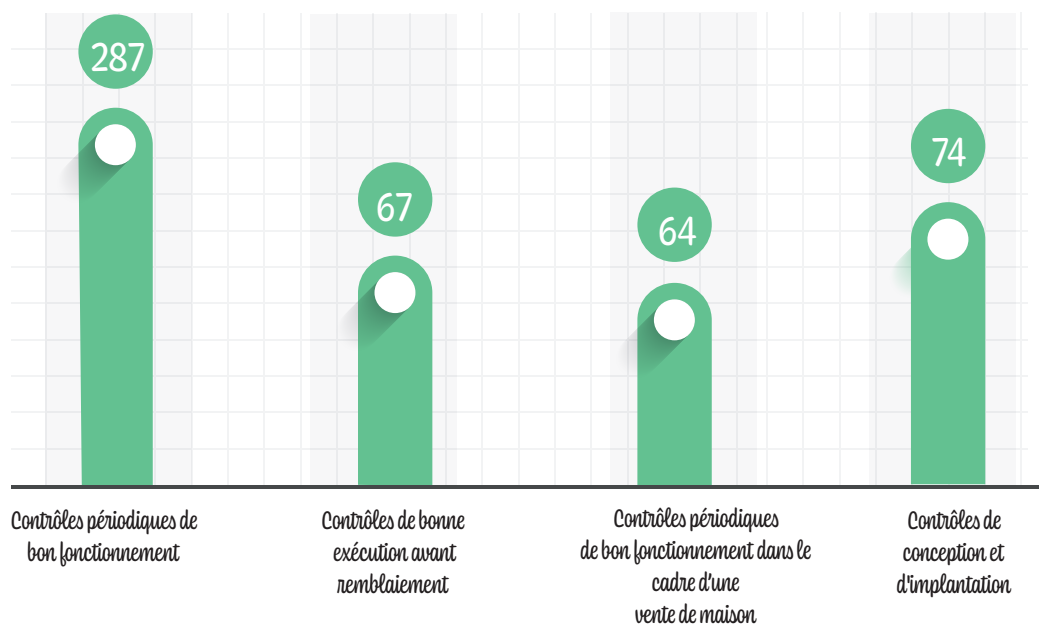
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Quand une habitation n'a pas la possibilité d'être raccordée à un réseau collectif de collecte des eaux usées, celle-ci doit disposer d'une installation d'assainissement non collectif (appelée aussi assainissement individuel). Il s'agit d'une solution garantissant une bonne élimination de la pollution, à un coût acceptable.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été créé par la Communauté de communes (en application de la loi sur l'eau de 1992) pour contrôler et veiller au bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel. Les contrôles sont réalisés par un prestataire extérieur. Il informe, conseille et accompagne les usagers dans leur démarche de mise aux normes ou de réalisation d'installations neuves.



NOMBRE DE CONTRÔLES PAR CATÉGORIE EN 2022



25

**PRIMES DE 800 €
ACCORDÉES POUR LA
RÉHABILITATION DE
L'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

BUDGETS ASSAINISSEMENT 2022

**RECETTES DE
FONCTIONNEMENT
(REDEVANCE ET TAXE)**

1 904 301 €

**RECETTES
D'INVESTISSEMENT
(SUBVENTIONS ET
AUTOFINANCEMENT)**

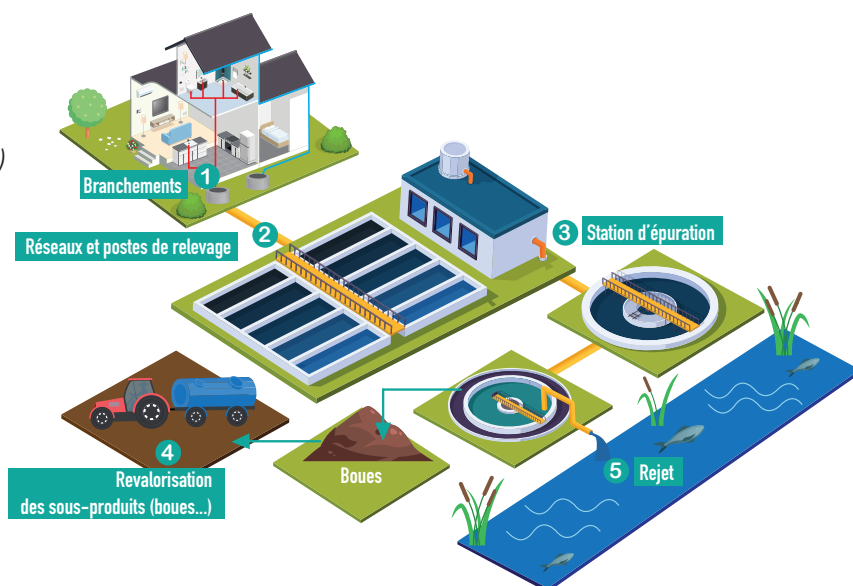
2 406 125 €

**DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT**

869 694 €

**DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT
(CONSTRUCTIONS
ÉQUIPEMENTS)**

2 411 793 €





SOCIAL ET SANTÉ

POLITIQUE DE SANTÉ

Dans le cadre de sa politique de santé, la Communauté de communes se mobilise pour mettre en œuvre des actions concrètes en faveur d'un renforcement de la présence médicale sur le territoire. Pour cela, les élus ont souhaité développer une stratégie autour de deux axes :

- attirer et accueillir des professionnels de santé sur le territoire pour maintenir et renforcer une offre de soins de 1^{er} recours de qualité,
- améliorer les prises en charge des personnes âgées et/ou handicapées vieillissantes.

En 2022, la Communauté de communes s'est engagée à maintenir une offre médicale suffisante. Malgré un contexte de recrutement tendu, 6 médecins salariés viennent compléter l'offre des médecins libéraux.

CIAS DU PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS

Le CIAS du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts est un établissement public administratif intercommunal qui anime une action générale de prévention et de développement social sur le territoire de la Communauté de communes. L'objectif est de développer différentes actions en matière de santé publique et en faveur des personnes âgées, avec l'intervention du service « Prévention Seniors ».

Le CIAS est administré par un Conseil d'administration qui est présidé par le Président de la Communauté de communes.

Les compétences du CIAS sont les suivantes :

- la gestion des EHPAD La Roseraie (Chauché) et Le Chêne d'Or (Les Brouzils),
- l'élaboration, l'animation d'un schéma territorial de santé et la mise en œuvre de ses actions,
- le soutien technique, financier aux actions d'intérêt communautaire en matière de santé publique,
- les soutiens, participations financières pour la mise en œuvre d'actions et/ou de coordinations gérontologiques.

PRÉVENTION SENIORS

Le CIAS développe des actions de prévention en partenariat avec les acteurs du territoire : communes, associations, services à domicile, établissements d'accueil, professionnels de santé...

Ces actions de prévention pour les personnes de 60 ans et plus, se déclinent sous forme d'ateliers collectifs, d'après-midis, de conférences. Elles permettent de se ressourcer, d'entretenir des relations sociales, de trouver des réponses aux difficultés du moment, d'avoir des informations pour envisager sereinement l'avenir.

L'ensemble des actions est présenté dans l'agenda seniors, publié en janvier et en octobre. Celui-ci est distribué dans toutes les communes du territoire et disponible sur le site de la Communauté de communes.



29

ATELIERS
SENIORS



323

PARTICIPANTS



8

CINÉ SENIORS

LES TEMPS FORTS 2022

La crise sanitaire s'est éloignée peu à peu avec le retrait des masques en été pour un retour à la vie « presque normale », les protocoles restant d'actualité.

Les résidents ont pu vivre de bons moments tout au long de l'année avec les animations en interne, les sorties extérieures (3 jours à Brétignolles-sur-Mer pour les résidents de Chauché, participation au marché de Noël des Brouzils, repas de Noël personnel/résidents...).

Les travaux de la cuisine du Chêne d'Or se sont achevés en octobre 2022. C'est donc désormais dans une cuisine réhabilitée et équipée à neuf que les repas des 2 résidences sont confectionnés.

PROJET SOCIAL

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) : UN DISPOSITIF AUX SERVICES DE LA POPULATION

La Communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'un projet social afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des familles, des jeunes et des seniors. Cette démarche s'appuie sur un diagnostic réalisé au cours de l'année 2021 par le Cabinet CEAS. Cette étude a permis de mettre en lumière les ressources actuelles du territoire ainsi que les besoins et les attentes des usagers.

En 2022, des réunions publiques, des groupes de travail et des ateliers de concertation avec les partenaires sont venus compléter cette démarche. Un peu plus de 925 personnes ont participé à ces différents travaux.



Réunion publique 24 mars 2022 aux Brouzils

Les élus communautaires ont approuvé le 10 novembre 2022, le projet social de territoire visant à apporter de nouveaux services à la population. La construction de ce projet social a notamment permis d'associer les habitants aux politiques qui les concernent. Il s'inscrit dans la continuité du projet de territoire, un territoire qui se veut dynamique, attractif où il fait bon vivre !

Le programme d'actions de ce nouveau projet couvre des domaines aussi variés que la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, le handicap, les seniors, l'accès aux droits et la mobilité.

LA CTG : UNE NOUVELLE CONTRACTUALISATION AVEC LA CAF

La CTG remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Ce dernier a permis notamment d'obtenir des financements pour la crèche A Petits Pas à Saint-Fulgent, le Relais Petite Enfance ou bien pour la coordination de ces services. Les communes bénéficiaient également de Contrat Enfance Jeunesse pour des actions en lien avec la jeunesse ou bien pour les structures d'accueil. Ces contrats sont aujourd'hui arrivés à échéance. La CTG, constitue à ce titre, la nouvelle feuille de route de la politique sociale sur le territoire. Elle se concrétise aujourd'hui, par la signature d'un contrat, pour une période de 5 ans entre la CAF et la collectivité.

La CTG est donc un moyen de construire, de consolider et de développer des projets spécifiques répondant aux besoins de la population. L'objectif est de favoriser les solidarités intergénérationnelles et d'assurer un accès à tous à des services complets, innovants et de qualité.

UN PLAN D'ACTIONS AMBITIEUX

A travers ce projet social, les élus souhaitent accompagner aux mieux les habitants dans leur parcours de vie. C'est pourquoi, différentes actions ont été définies, avec par exemple :

- développer les modes de gardes en horaires atypiques,
- développer des actions en soutien à la parentalité,
- développer l'animation et les points d'écoute dédiés à la jeunesse,
- favoriser le lien social pour nos aînés et prévenir de l'isolement,
- favoriser l'accès aux droits et à la mobilité pour tous les habitants du territoire.





**Communauté de communes du
Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts**

2 rue Jules Verne
85250 SAINT-FULGENT
Tél. 02 51 43 81 61
contact@ccfulgent-essarts.fr
www.ccfulegent-essarts.fr